



## CONSEIL D'ADMINISTRATION



SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2012

### RÉSOLUTION N° 2012-10

**Budget primitif pour 2013**

### Rapport de présentation

Le présent rapport détaille les éléments associés au budget 2013 de l'ONF :

- A. Synthèse du budget
- B. Compte de résultat
- C. Opérations en capital
- D. Tableaux détaillés

Conformément aux instructions du ministère du budget et au code forestier, sont soumis au vote du Conseil d'administration :

- l'annuité 2013 de la programmation des investissements forestiers ;
- le compte de résultat prévisionnel par chapitres (personnel et fonctionnement) et le tableau de financement abrégé prévisionnel ;
- le tableau des emplois en équivalent temps plein ;
- la liste des crédits limitatifs prévus à l'article D 223-8 du code forestier (masse salariale des fonctionnaires, frais de colloques, de publicité et de réception, subventions accordées) ;
- le tableau des autorisations d'engagement pour les investissements pouvant donner lieu à crédits de paiements pluriannuels (article D 223-8 du code) ;
- le tableau des emplois de direction en application du décret 2005-1017 du 22 août 2005.

\* \* \*

\*

## **A. LA SYNTHÈSE DU BUDGET 2013**

Le budget 2013 de l'Office national des forêts (ONF) s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2012-2016 signé le 19 octobre 2011 entre l'État, la FNCOFOR et l'ONF. Il prend en compte deux défis qui conduisent à adapter le budget par rapport aux projections financières réalisées pour la signature du COP :

- la conjoncture économique très difficile pour la filière forêt-bois, qui a pesé fortement sur l'exécution de l'année 2012 (en particulier, -34 M€ de chiffre d'affaires bois et -26 M€ de chiffre d'affaires des activités conventionnelles par rapport aux hypothèses du budget primitif pour 2012, en partie compensés par la maîtrise des charges) ;
- la nécessité de maîtriser le besoin de financement des investissements et la trésorerie de l'établissement (respect du plafond d'emprunts de 400 M€ approuvé par le Conseil d'administration le 7 décembre 2011).

Dans ce contexte difficile, le budget de l'ONF pour 2013 peut s'appuyer sur :

- le maintien par l'État, dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2013, des subventions pour charges de service public prévues par le COP. Cependant, le financement des missions d'intérêt général en matière de prévention des risques naturels et de gestion des milieux est en baisse de 2,5 M€ ;
- l'exemption de « gel » sur les subventions (pas de mise en réserve de précaution sous forme de provision à hauteur de 6,1 M€ en 2012 comme cela aurait dû être le cas en application de la loi de finances) ;
- le vote d'une disposition législative en PLF 2013 permettant de poursuivre les cessions d'actifs immobiliers inutiles au service et non enclavés en forêt, dont les produits contribuent à financer les dépenses immobilières de l'ONF.

**Il s'agit d'un « budget de crise », tenant compte de la conjoncture de la filière forêt-bois et recherchant un double équilibre du compte de résultat et du tableau emplois/ressources pour le financement des investissements.**

Le budget de l'ONF pour 2013 se fonde sur des hypothèses volontaristes en matière de produits. Elles exigeront une forte mobilisation de tous les agents de l'Office et de ses partenaires pour atteindre ces objectifs :

- chiffre d'affaires bois attendu à 235 M€, en retrait de -13 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012 mais en progression de +21 M€ par rapport à la prévision d'exécution pour 2012 (soit +10%), qui serait en partie atteint grâce à la mobilisation en 2013 des volumes invendus en 2012 et au pilotage du « mix produits » proposé à la vente (essences et qualités). Cette cible de ventes de bois prend en compte l'analyse de la conjoncture de la filière, marquée par un fort ralentissement après l'amélioration constatée en 2011. Le budget 2013 devrait permettre de retrouver un niveau proche de l'année 2011, soutenu par les contrats d'approvisionnement ;
- chiffre d'affaires conventionnel à 170 M€, en retrait de -10 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012, mais correspondant à un niveau d'activité en progression, hors missions d'intérêt général, de +17 M€ (soit +11%) par rapport à la prévision d'exécution pour 2012 et de +8 M€ par rapport au résultat de l'année 2011. L'atteinte de cet objectif nécessite un renforcement des démarches commerciales, notamment avec des actions de communication ciblées sur certaines prestations. En outre, la réforme de la réglementation relative à certaines prestations d'élitage sous les lignes électriques est une condition pour obtenir certains produits attendus en 2013.

**L'équilibre du budget de l'ONF pour 2013 est notamment recherché à travers les actions suivantes :**

**1/ Un effort très significatif sur les investissements.** Pour tenir les engagements de la gestion durable des forêts, la priorité est donnée à la préservation des travaux de régénération et d'amélioration des peuplements. L'Office maintient ainsi ses investissements forestiers à un niveau de 36 M€ conforme au COP. Les travaux en forêt seront programmés plus en amont et l'utilisation des ressources internes de l'ONF optimisée.

En contrepartie, le budget 2013 propose une très forte réduction des investissements en matière d'infrastructures routières. Le volume des investissements en travaux et services forestiers est ainsi en retrait de -18 M€ par rapport aux besoins exprimés par les directions métiers de l'établissement et de près de -7 M€ (-15%) par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (43 M€).

En outre, les investissements propres de l'ONF (véhicules et matériels de chantier, informatique, immobilier) sont réduits de 22 M€, soit près de la moitié par rapport aux besoins exprimés par les directions métiers de l'établissement et -12 M€ (-30%) par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (39 M€).

Cet effort exceptionnel, face à une conjoncture très difficile, est sans impact sur le compte de résultat, en raison des moindres produits immobilisés, mais il permet de maîtriser le besoin de trésorerie.

**2/ Un développement plus progressif du façonnage des bois** générateur de valeur ajoutée mais entraînant un besoin en fonds de roulement accru (hypothèse d'un chiffre d'affaires bois façonné de 113 M€, à comparer aux 134 M€ envisagés dans le COP) et une maîtrise de la trajectoire de développement de l'exploitation groupée (prévision de produits communaux des ventes groupées à 36 M€, conforme aux hypothèses du COP, mais en retrait de -4 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012).

**3/ Une maîtrise de la masse salariale.** Celle-ci est budgétée à hauteur de 487,1 M€, soit +3,5 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (483,6 M€) en intégrant l'augmentation de 7,5 M€ des charges de pensions civiles et le transfert des agents des pépinières de l'État pour 1,3 M€.

**4/ Une réduction des charges externes,** avec une enveloppe de 187,3 M€, en baisse de -2,3 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012, tout en conservant un socle de moyens permettant à l'ONF de remplir ses missions et d'atteindre ses objectifs en termes de produits.

En parallèle, des charges augmentent, notamment les frais financiers engendrés par les besoins de financement de l'établissement (+5,1 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012, en raison de la hausse des taux d'intérêt et des marges des banques, consécutive au renouvellement des marchés d'emprunts en 2012 pour une durée de 5 ans) ou les dotations aux amortissements des investissements des années antérieures (+4,7 M€).

**5/ Une relance significative des cessions d'actifs immobiliers** inutiles au service et non enclavés (biens propres et biens domaniaux), avec une prévision de produits à hauteur de 30 M€ pour l'ONF en 2013. La liste des biens domaniaux sera fixée par décret, conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2013 soumises au vote du Parlement.

L'atteinte de ces objectifs exige une mobilisation de l'ensemble du management et des personnels de l'établissement pour générer les recettes, maîtriser les charges, en particulier les coûts de fonctionnement, et réguler les investissements. Cela nécessite également un pilotage renforcé de toutes les activités.

Au-delà, la bonne exécution du budget de l'ONF pour 2013 nécessite également une mobilisation de l'ensemble des partenaires de l'établissement :

- les acteurs de la filière bois, au travers de leur capacité à améliorer la valorisation des produits issus de la forêt ;
- les communes forestières, pour poursuivre l'investissement en forêt et permettre la valorisation des produits issus de leur domaine forestier ;
- les tutelles, pour permettre la mise en œuvre des orientations envisagées en matière de maîtrise de la trésorerie (règles relatives aux délais de paiement), de cessions d'actifs (publication du décret fixant la liste des biens cessibles, mobilisation des services locaux de France Domaine), ou encore de développement de certaines prestations d'élagage sous les lignes électriques (réforme de la réglementation).

**Avec 830,9 M€ de produits et de charges, le compte de résultat est budgété à l'équilibre.**

Cependant, malgré un effort très significatif sur les investissements (le total des emplois s'élève à 77,9 M€ en 2013 contre 107 M€ au budget 2012), **le tableau emplois/ressources prévoit une augmentation du besoin de financement total de l'établissement de +27 M€** pour atteindre 345 M€ fin 2013. Ce besoin est compatible avec le plafond d'endettement voté par le conseil d'administration le 7 décembre 2012 (400 M€). Il excède néanmoins les concours bancaires obtenus et approuvés par la résolution n°2012-09 du Conseil d'administration du 24 septembre 2012, soit 320 M€.

Dans ce contexte, il conviendra, au cours de l'année 2013 :

- de compléter les capacités d'emprunt de l'ONF pour couvrir ses besoins de financement prévisionnels, dans le respect du plafond d'emprunt voté par le Conseil d'administration ;
- de réduire le besoin en fonds de roulement de l'établissement en mettant en œuvre les orientations envisagées en matière de réduction des délais de paiement pour les ventes de bois en bloc et sur pied et en optimisant la gestion de la trésorerie (délais de paiement des fournisseurs et des clients).

Enfin, trois paramètres fondant l'équilibre du budget 2013 montrent la nécessité d'une confortation pérenne du modèle économique de l'ONF tel qu'envisagé dans la conception du contrat d'objectifs et de performance (COP) :

1. les fortes contraintes sur les investissements ne peuvent être assumées plus d'une année sans obérer la capacité de l'Office à remplir ses missions (en particulier l'effort de 18 M€ pour les infrastructures forestières et de 22 M€ pour les investissements propres de l'ONF) ;
2. la prévision de produits de cessions d'actifs immobiliers à hauteur de 30 M€ en 2013 ;
3. enfin, le renoncement à la provision pour renouvellement de la forêt, prévue à hauteur de 17,8 M€ par an en moyenne sur la durée du COP pour garantir le financement des investissements forestiers.

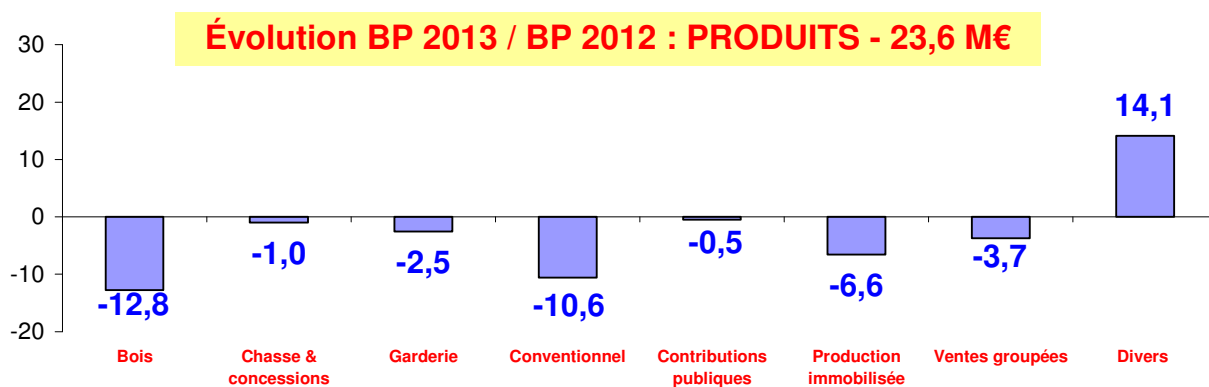
L'équilibre économique et financier de l'ONF dépend notamment de la dynamique de la filière forêt-bois, en matière de valorisation des produits (*cf.* le lancement par le Gouvernement des rencontres régionales « Agroalimentaire et Bois, Produisons l'Avenir » le 25 septembre 2012 et le projet de filière FBF/FBIE présenté le 10 juillet 2012). En outre, des pistes de confortation du modèle économique de l'exploitation forestière en France devraient être étudiées dans la perspective de la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt annoncée par le Gouvernement au second semestre 2013.

## B. LE COMPTE DE RÉSULTAT

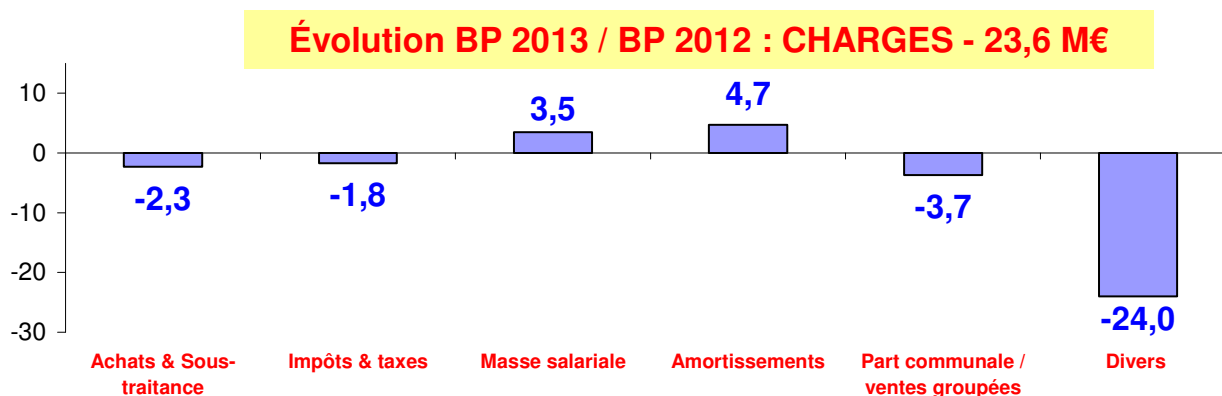
### Compte de résultat prévisionnel résumé

en millions d'euros	2010	2011	BP 2012	Prev exé 2012	COP 2013	BP 2013	Ecart BP 2013 / BP 2012	
<b>Résultat net</b>	<b>-14,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-16,8</b>	<b>-8,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>ns</b>
<b>Produits</b>	<b>717,7</b>	<b>792,6</b>	<b>854,5</b>	<b>812,4</b>	<b>886,2</b>	<b>830,9</b>	<b>-23,6</b>	<b>-2,8%</b>
Bois	220,6	236,0	248,0	214,0	263,8	235,2	-12,8	-5,2%
Chasse & concessions	62,3	63,2	66,0	63,9	67,5	65,0	-1,0	-1,5%
Garderie	136,8	142,1	148,5	147,4	151,3	145,9	-2,5	-1,7%
Conventionnel	135,1	145,0	180,5	154,4	215,4	169,9	-10,6	-5,9%
Contributions publiques	78,5	91,3	85,4	81,9	84,1	84,9	-0,5	-0,5%
Production immobilisée	38,7	38,4	43,0	38,7	36,4	36,4	-6,6	-15,3%
Ventes groupées	17,6	41,8	40,0	42,5	36,0	36,3	-3,7	-9,3%
Divers	28,0	34,8	43,2	69,6	31,7	57,3	14,1	32,7%
<b>Charges</b>	<b>732,3</b>	<b>791,4</b>	<b>854,5</b>	<b>829,2</b>	<b>895,0</b>	<b>830,9</b>	<b>-23,6</b>	<b>-2,8%</b>
Achats & Sous-traitance	153,0	170,4	189,6	183,4	220,9	187,3	-2,3	-1,2%
Impôts & taxes	42,6	44,0	55,5	59,8	52,2	53,7	-1,8	-3,2%
Masse salariale	467,2	474,1	483,6	474,1	496,6	487,1	3,5	0,7%
Amortissements	33,8	38,1	43,5	41,6	49,7	48,2	4,7	10,8%
Part communale / ventes groupées	17,6	41,8	40,0	42,5	36,0	36,3	-3,7	-9,3%
Divers	18,1	23,1	42,3	27,8	39,6	18,3	-24,0	-56,7%

Les produits totalisent 830,9 M€, en diminution de 23,6 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (BP).



Les charges totalisent 830,9 M€, en diminution de 23,6 M€ par rapport au BP 2012.

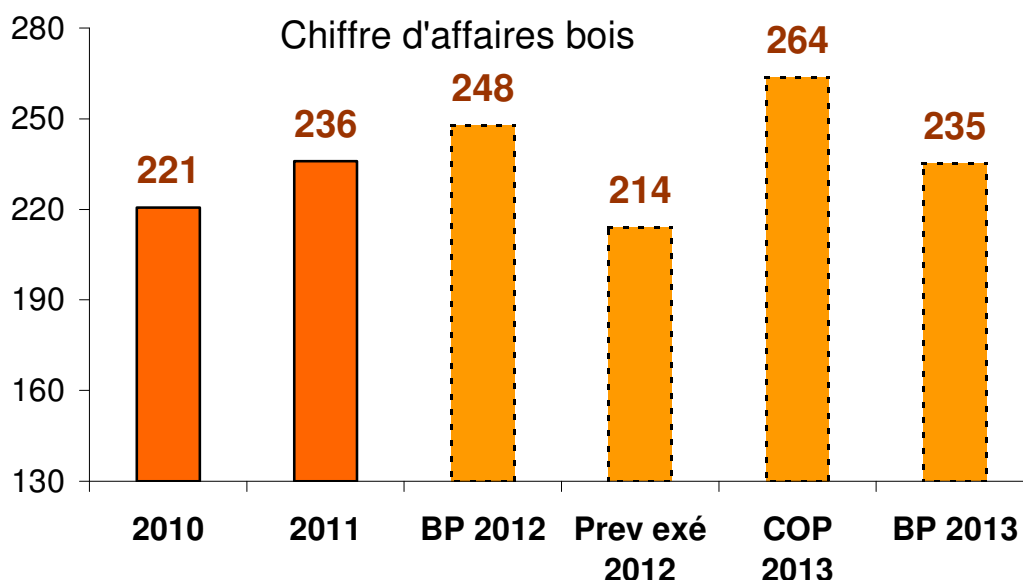


## LES PRODUITS (830,9 M€)

### 1. Les recettes de bois (235,2 M€)

La prévision de chiffre d'affaires bois pour 2013 prend en compte l'analyse de la conjoncture de la filière, marquée par un fort ralentissement après l'amélioration constatée en 2011. La conjoncture économique 2012 s'est avérée nettement plus difficile que prévu : croissance quasi nulle de l'économie française, ralentissement en Chine, forte réduction du nombre des mises en chantier de logements... Le budget 2013 prévoit de retrouver un niveau proche de l'année 2011, soutenu par les contrats d'approvisionnement, un réajustement des marchés et un probable développement des utilisations du bois comme source d'énergie et de chaleur.

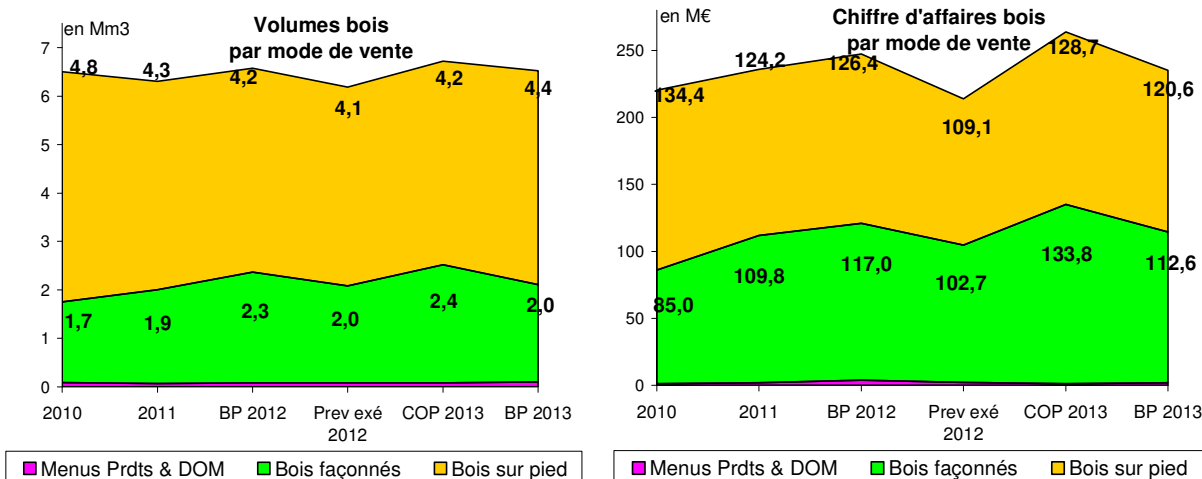
Le chiffre d'affaires bois est attendu à 235,2 M€, en retrait de -12,8 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012 mais en progression de +21,2 M€ par rapport à la prévision d'exécution pour 2012 à 214 M€ (soit +10%). Cet objectif serait en partie atteint grâce à la mobilisation en 2013 des volumes invendus en 2012 et au pilotage du « mix produits » proposé à la vente (essences et qualités).



Le volume total vendu est espéré à 6,48 Mm<sup>3</sup> en volume équivalent bois sur pied, soit une progression de 3,8% par rapport au volume vendu en 2011 (6,24 Mm<sup>3</sup>) et de 8 % par rapport aux estimations prévisionnelles pour 2012 (6 Mm<sup>3</sup>). L'objectif serait en partie atteint grâce à la mobilisation en 2013 des volumes invendus en 2012.

Les ventes sous contrats d'approvisionnements devraient poursuivre leur développement alors que les volumes de bois façonnés devraient marquer une pause en 2013. Avec 2,16 Mm<sup>3</sup> prévus comme en 2012, les bois façonnés représentent 1/3 des volumes de bois vendus, contre 2/3 des bois vendus sur pied. En valeur, le montant des bois vendus façonnés (112,6 M€) sera supérieur de 2% à celui de 2011 (110,4 M€).

Les prix unitaires moyens sont estimés à 36,5 €/m<sup>3</sup> commercial, soit -4 % par rapport à 2011 (38 €/m<sup>3</sup>), mais + 2,2 % par rapport aux estimations pour 2012 (35,7 €/m<sup>3</sup>).



Conformément au contrat État-ONF-FNCOFOR, les communes sont incitées à augmenter le volume de bois mobilisé dans leurs forêts. En 2012, le budget prévoyait un volume vendu ou délivré de 8,5 Mm<sup>3</sup> pour un chiffre d'affaires de 248,5 M€. La prévision d'exécution 2012 est en net retrait du fait de la crise à 7,6 Mm<sup>3</sup>, soit 0,9 Mm<sup>3</sup> de moins (-11 %), pour un chiffre d'affaires de 209 M€, soit -39,5 M€ de moins (-16 %).

Le volume vendu ou délivré est budgété en 2013 à 8,15 Mm<sup>3</sup> en équivalent bois sur pied (5,08 Mm<sup>3</sup> de bois sur pied, 1,72 Mm<sup>3</sup> de bois façonné et 1,35 Mm<sup>3</sup> de délivrance), soit une progression de 7,2 % par rapport à la prévision d'exécution 2012, en partie atteint grâce à la mobilisation en 2013 des volumes invendus en 2012.

L'objectif d'accroissement de 0,2 Mm<sup>3</sup>/an du volume de bois issu des forêts des collectivités, qui n'a pas pu être atteint en 2012, ne le serait pas non plus en 2013, notamment du fait de la conjoncture.

Le chiffre d'affaires est prévu à 220,5 M€, en progression de 5,5 % par rapport à la prévision d'exécution 2012.

## 2. Les autres produits du domaine (65 M€)

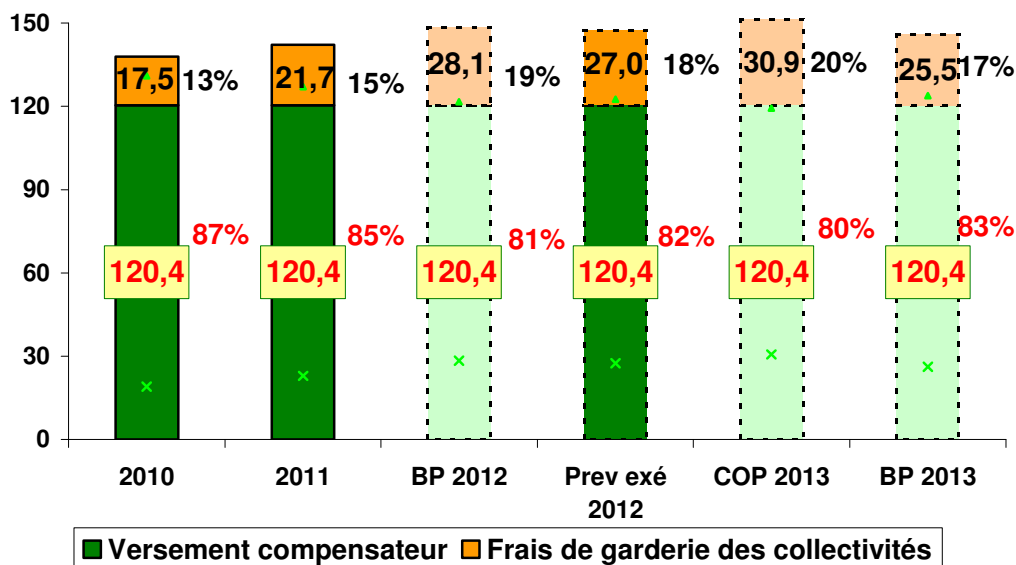
Les produits de la chasse et de la pêche en forêt domaniale sont maintenus en 2013 à 46 M€, soit le niveau de l'exécution prévisible 2012. La légère hausse du coefficient d'indexation annuelle des baux de chasse est contrebalancée par la résiliation potentielle d'une partie des baux.

D'autre part, l'évolution soutenue des concessions devrait se poursuivre (+5,6 % par rapport à l'exécution prévisible 2012), grâce aux révisions des contrats arrivant à échéance et à la hausse des indices de référence. De plus, de nouveaux relais de croissance sont exploités, essentiellement dans les domaines de l'éolien et du captage de l'eau. Le budget 2013 est ainsi porté à 19 M€, contre 18,2 M€ au budget 2012 et 18 M€ en exécution prévisible 2012.

## 3. La garderie des forêts (145,9 M€)

Le versement compensateur de l'État est prévu à hauteur de 120,4 M€. Il est dorénavant exonéré de TVA, l'activité de garderie restant dans le champ de la TVA.

Les frais de garderie 2013 reflètent la baisse des ventes de bois en 2012 (prix et volume). Ils sont budgétés à hauteur de 25,5 M€, soit -9,3% par rapport au budget 2012 (28,1 M€) et -5,6 % par rapport l'exécution prévisible 2012 (27 M€). Ce montant inclut également la contribution de 2 euros par hectare sur les forêts soumises au régime forestier et disposant d'un aménagement (2,3 Mha). Les frais de garderie représentent 17 % du total des recettes de garderie des forêts.



#### 4. Les activités conventionnelles (169,9 M€)

Les activités conventionnelles regroupent les travaux, les services ainsi que les prestations intellectuelles (ingénierie, études et expertises) effectués pour l'État (missions d'intérêt général), les communes forestières, les collectivités territoriales et les clients privés. S'y ajoutent les produits fabriqués, principalement les ventes de graines et plants, les mobiliers en bois, ainsi que les licences dirigées de chasse et le mécénat.

Les produits attendus des activités conventionnelles en 2013 s'élèvent à 169,9 M€, en retrait de -10,6 M€ soit -5,9% par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (180,5 M€). Les activités concurrentielles (hors missions d'intérêt général et hors exploitation groupée des bois communaux, mais y compris les « grands comptes ») sont prévues à 132,5 M€, soit +16,1 M€ (+13,8%) par rapport à la prévision d'exécution pour 2012 et de +3,8 M€ (+3%) par rapport au résultat de l'année 2011.

Les **missions d'intérêt général** (MIG) confiées par l'État, comprennent :

- la défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) ;
- la reconstitution des terrains en montagne (RTM) ;
- l'entretien des dunes littorales ;
- les missions spécifiques dans les départements d'outre mer ;
- la surveillance des avalanches.
- la prévention des risques naturels (programme 181, prévention des risques) ;
- la préservation de la biodiversité (programme 113, paysages, eau et biodiversité).

Dans la continuité de l'année 2012 et conformément au principe instauré par le contrat d'objectifs et de performance 2012-2016, les missions d'intérêt général commandées par l'État sont payées au coût complet.



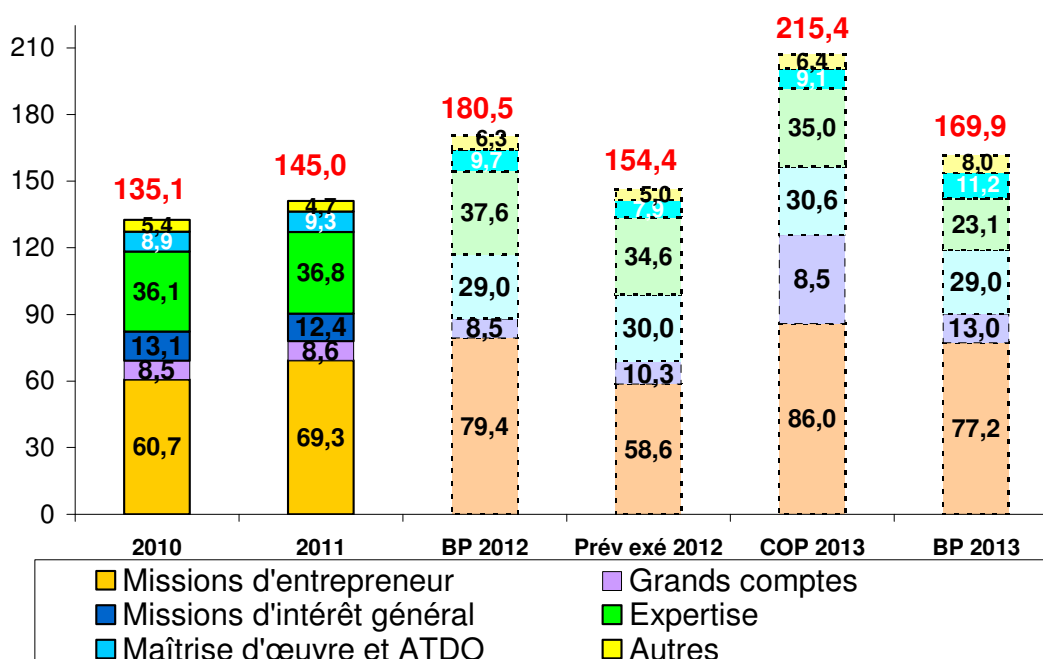
Cependant, le financement des missions d'intérêt général en matière de prévention des risques naturels et de gestion des milieux est en baisse de 2,5 M€. Par ailleurs, le financement des MIG relevant du ministère chargé des forêts intègre en 2013 le transfert des pépinières à hauteur de 1,4 M€.

Au total, les MIG s'élèveront à 29 M€ en 2013 soit une diminution de 1 M€ (-3,3%) par rapport à la prévision d'exécution 2012 (30 M€).

Les travaux (missions d'entrepreneurs), commandés essentiellement par les communes forestières restent majoritaires avec 55 % des recettes concurrentielles escomptées (hors MIG). Les activités concurrentielles comprennent également le façonnage des bois des communes forestières vendus groupés pour un montant de 8,4 M€, contre 10 M€ dans le budget 2012.

En plus de son intervention comme entreprise de travaux et services forestiers, l'ONF peut intervenir en tant qu'Assistant Technique à Donneur d'Ordre (ATDO), en jouant un rôle de conseil et d'accompagnement auprès de ses clients, notamment les communes forestières.

En outre, l'Office poursuit son développement vers des nouveaux marchés, notamment les « grands comptes » nationaux (ex. : RTE, ERDF, SNCF, RFF, GRT Gaz), avec une augmentation de 4,5 M€ du chiffre d'affaires attendu par rapport au budget 2012. Ces marchés permettent de valoriser les savoir-faire de l'Office à l'échelle nationale. Le développement de ces activités nécessite un renforcement des démarches commerciales, notamment avec des actions de communication ciblées sur certaines prestations proposées par l'établissement. Par ailleurs, la réforme de la réglementation relative aux prestations d'élagage sous les lignes électriques est une condition pour obtenir certains produits attendus en 2013.



## 5. Les contributions publiques (84,9 M€)

Ces contributions sont en légère baisse de 0,5 M€ par rapport au budget 2012 (85,4 M€).

L'État versera une subvention d'équilibre à hauteur de 43,8 M€ en 2013, contre 45 M€ au budget 2012, soit une réduction de 1,2 M€ conformément à l'évolution prévue par le COP 2012-2016 confirmée par le projet de loi de finances pour 2013.

Après un tassement en 2012 (exécution prévisible à 9,6 M€), les contributions publiques pour travaux touristiques progresseraient à 10,7 M€, mais restent toutefois inférieures aux années antérieures compte tenu de leur comptabilisation partielle en subvention d'investissement depuis 2010. Cette même évolution s'applique aux contributions publiques pour travaux forestiers, en particulier dans les DOM.

Les autres contributions publiques sont touchées par les contraintes pesant sur les budgets de l'ensemble des administrations publiques.

Le versement du FAFSEA au titre de la formation professionnelle est prévu à 17,7 M€, soit +0,2 M€ (+2,9%) par rapport au budget 2012 (17,5 M€), compte tenu de la hausse modérée de la masse salariale. Ce produit compense l'obligation légale en matière de formation professionnelle (17,9 M€ en impôts et taxes).

## **6. Les produits divers (130 M€)**

Ces produits se décomposent ainsi :

- des travaux d'investissements en forêt domaniale comptabilisés en charges et qui apparaissent en produits lorsqu'ils sont basculés en production immobilisée :
  - 36,4 M€ pour les travaux forestiers immobilisés en métropole. Ce montant, identique à celui prévu au COP pour 2013, correspond à une très forte réduction par rapport aux besoins exprimés par les directions métiers de l'établissement et une baisse de près de -6,6 M€ (-15,3%) par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (43 M€) ;
  - pour tenir les engagements de la gestion durable des forêts, la priorité est donnée à la préservation des travaux de régénération et d'amélioration des peuplements ; en contrepartie, le budget 2013 propose une très forte réduction des investissements en matière d'infrastructures routières, en supprimant à titre exceptionnel tous les investissements routiers non indispensables à l'exploitation des bois ;
  - 10,4 M€ pour les travaux touristiques et les travaux dans les DOM ;
- des produits des ventes de bois groupées qui sont reversés aux communes, pour un montant prévisionnel de 36,3 M€, à comparer aux 40 M€ inscrits au budget 2012 ;
- des cessions d'actifs immobiliers inutiles au service et non enclavés à hauteur de 30 M€ en 2013. Ce montant comprend à la fois les ventes de biens propres de l'Office et la partie du produit des ventes de biens domaniaux remis en dotation rétrocedée par France Domaine (déduction faite de la contribution au désendettement de l'État prévue par la charte de gestion du Compte d'affectation spéciale « immobilier de l'État »). Ces rétrocessions tiennent notamment compte des recettes attendues de la cession de la zone d'activité du parc de Haye, près de Nancy. La liste des biens immobiliers domaniaux inutiles au service et non enclavés dont la cession est possible sera précisée par un décret, conformément à l'amendement gouvernemental au projet de loi de finances pour 2013 soumis au vote du Parlement ;
- des produits des activités annexes budgétés à 7,2 M€, qui regroupent essentiellement les bracelets de chasse revendus aux concessionnaires de chasse, la vente de produits cynégétiques et piscicoles, les locations d'immeubles, le produit de 1% sur les reversements des ventes groupées ou encore la mise à disposition de personnels

- remboursés par l'établissement public de Chambord. Ce montant est en retrait de 1 M€ par rapport au budget 2012 ;
- des produits exceptionnels pour 2,3 M€, contre 3,3 M€ au budget 2012 ;
  - des restitutions et autres produits divers pour 1,7 M€ contre 1,3 M€ au budget 2012 ;
  - la quote-part d'amortissement des subventions d'équipement reçues les années passées pour 1,2 M€ ;
  - des reprises sur provisions pour renouvellement de la forêt domaniale pour 3,8 M€, reprise mécanique d'1/15<sup>ème</sup> par an, contre 2,6 M€ au budget 2012 ;
  - des reprises sur provisions pour reconstitution de la forêt domaniale pour 1,9 M€ au titre des évènements climatiques passés, contre 0,5 M€ au budget 2012. Par exemple, de violents orages ont touché la forêt domaniale de Clairvaux en Haute-Marne en 2012 ;
  - enfin, le budget intègre des produits financiers pour 0,1 M€, des reprises de provisions pour dépréciation de stocks pour 0,1 M€ et des variations de stocks de bois pour -1,4 M€ (stock de bois « Klaus »).

## **LES CHARGES (830,9 M€)**

### **7. Les charges d'achats et de sous-traitance (187,3 M€)**

Le budget 2013 comporte une forte contrainte sur les charges externes, avec une enveloppe de 187,3 M€, en baisse de 2,3 M€ (-1,3%) par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (189,6 M€). Malgré cette contrainte, l'objectif est de conserver un socle de moyens permettant à l'ONF de remplir ses missions et d'atteindre ses objectifs en termes de produits générés par l'activité (exploitation des bois, activités concurrentielles...).

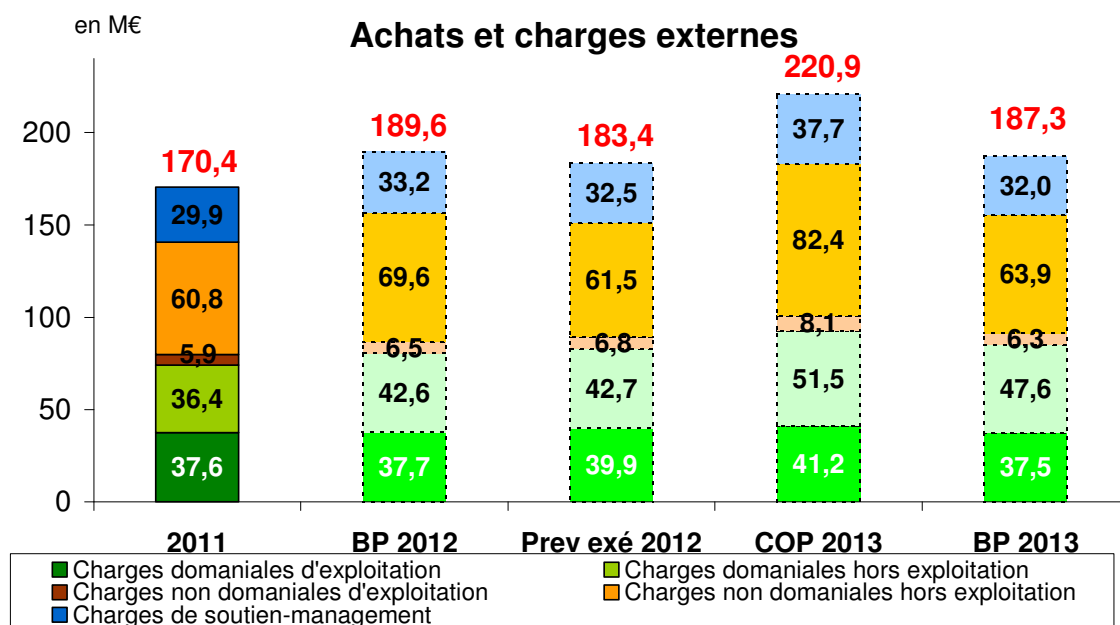
Ce niveau de charges externes nécessite d'optimiser l'allocation des ressources internes de l'Office, dans le cadre d'un échange entre les directeurs d'agences territoriales et d'agences travaux au sein des comités de direction territoriaux. En outre, autant que de besoin, un dialogue de gestion à mi-année devrait permettre de vérifier l'adéquation entre l'activité et les moyens.

Les charges domaniales d'exploitation, notamment les achats de travaux d'exploitation des bois auprès des exploitants forestiers sous-traitants de l'Office s'élèvent à 37,5 M€, soit une stabilité par rapport au budget 2012 (36,7 M€) et une baisse de 2,4 M€ (-6,1%) par rapport à l'exécution prévisible 2012 (39,9 M€).

Pour tenir les engagements du contrat d'objectifs et de performance concernant les travaux forestiers domaniaux, les charges domaniales hors exploitation sont estimées à 47,6 M€, soit une hausse de 5 M€ (+11,8%) par rapport au budget 2012 (42,6 M€).

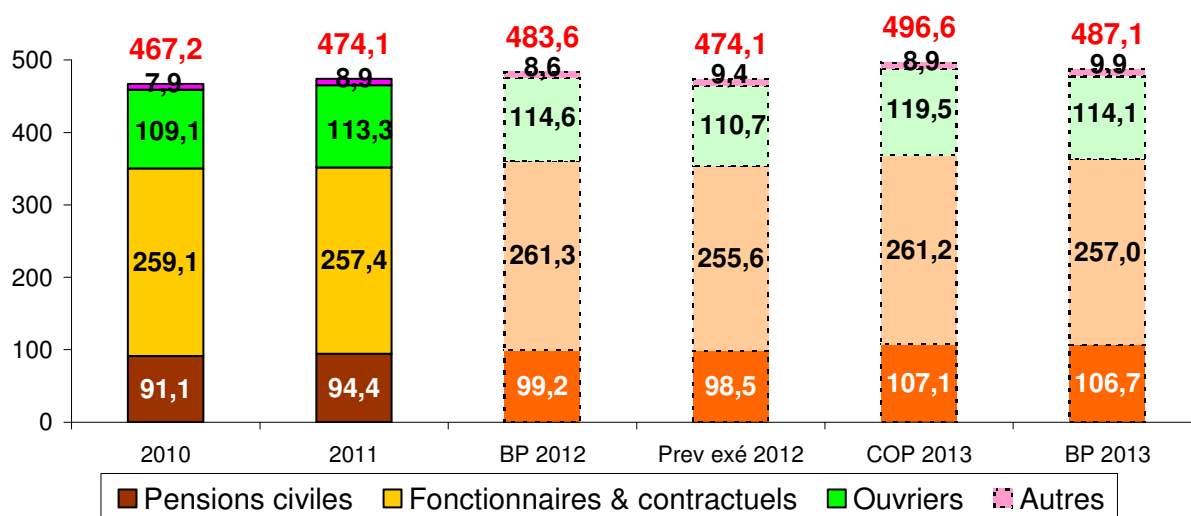
Les charges non domaniales sont estimées à 70,2 M€ en contraction de -5,9 M€ (-7,8%) par rapport au budget 2012 (76,1 M€), ce qui s'explique notamment par la montée en puissance moins rapide que prévu de l'activité « grands comptes nationaux ».

Par ailleurs, l'ONF poursuit son effort de maîtrise des charges de fonctionnement. En gestion 2012, des orientations strictes ont été réaffirmées en matière de maîtrise des frais de déplacement. Il doit être noté que la catégorie des charges de « soutien et management » présentée dans le budget, et qui est utilisée pour le pilotage des directions métiers, comporte non seulement des frais généraux mais également des dépenses liées à l'activité sur le terrain, qui font l'objet d'un retraitement analytique. Sur ce périmètre, les dépenses de soutien et management sont budgétées à 32,0 M€, en baisse de 1,2 M€ (-3,7%) par rapport au budget 2012 (33,2 M€).



## 8. La masse salariale (487,1 M€)

La masse salariale est budgétée à hauteur de 487,1 M€, soit +3,5 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012 en intégrant l'augmentation de 7,5 M€ des charges de pensions civiles et le transfert des agents des pépinières de l'État pour 1,3 M€.



En termes d'effectifs, la cible pour 2013 fixée par le contrat d'objectifs et de performance 2012-2016 est de 9 277 ETPT (équivalent temps plein travaillé), soit une diminution de 1,5 % par rapport aux effectifs inscrits au budget 2012 (hors emplois aidés).

En raison de moindres embauches pour les « grands comptes nationaux » et l'activité « bois façonnés » et d'une anticipation sur l'année 2012 (en particulier pour les ouvriers du fait d'un nombre de départs en cessation anticipée d'activité plus élevé que prévu), le budget 2013 affiche une cible de 9 230 ETPT plus basse de 47 ETPT.

Effectif en équivalent temps plein travaillé	Réalisé 2011	BP 2012	BP 2012 // 2011	Prév. Exé. 2012	Prév. Exé 2012 // 2011	Variation 2012/2011	COP 2013	Budget 2013	Evolution 2013 // 2012	Variation 2013//2012
<b>Secteur public</b>	<b>6 106</b>	<b>5 988</b>	<b>-118</b>	<b>5 975</b>	<b>-132</b>		<b>5 891</b>	<b>5 878</b>	<b>-97</b>	<b>-1,6%</b>
<i>dont titulaires</i>	5 693	5 586	-107	5 575	-118	-2,07%	5 581	5 478	-97	-1,74%
<i>dont non titulaires</i>	413	402	-11	399	-14	-3,31%	310	399	0	0,00%
<b>Secteur privé</b>	<b>3 295</b>	<b>3 272</b>	<b>-23</b>	<b>3 202</b>	<b>-94</b>		<b>3 229</b>	<b>3 205</b>	<b>3</b>	<b>0,1%</b>
<i>dont ouvriers forestiers</i>	2 928	2 884	-44	2 816	-112	-3,55%	2 822	2 816	0	0,00%
<i>dont emplois tuilés</i>	189	190	1	190	1		190	190	0	1,35%
<i>dont contractuels</i>	162	181	19	180	18	11,11%	194	185	5	2,78%
<i>dont personnel d'entretien</i>	17	17	0	16	-1	-6,83%	23	14	-2	-12,86%
<b>Total hors emplois aidés</b>	<b>9 402</b>	<b>9 260</b>	<b>-142</b>	<b>9 176</b>	<b>-225</b>	<b>-2,43%</b>	<b>9 120</b>	<b>9 082</b>	<b>-94</b>	<b>-1,0%</b>
Emplois aidés	117	118	1	124	7	6,31%	116	120	4	3,25%
Contractuels grands comptes		(40)	0	0	0		40	6	6	
Transfert pépinières de l'Etat (19 fonctionnaires + 3 contractuels privés)							0	22	22	
<b>Total général</b>	<b>9 519</b>	<b>9 378</b>	<b>-141</b>	<b>9 301</b>	<b>-218</b>	<b>-2,29%</b>	<b>9 277</b>	<b>9 230</b>	<b>-70</b>	<b>-0,75%</b>
<i>Total hors emplois aidés</i>	9 402	9 260	-142	9 176	-225	-2,40%	9 160	9 110	-66	-0,72%

Le tableau du plafond d'emplois proposé au vote du Conseil d'Administration (tableau C-1) est conforme à la loi de finances pour 2013, qui prévoit un plafond d'emplois de 9 577 ETP en 2013 contre 9 700 ETP en 2012, soit une diminution de 123 ETP (-1,3%), tenant compte du transfert des agents des pépinières de l'État (22 ETP).

### **8.1. La masse salariale des fonctionnaires et contractuels publics & privés (363,6 M€)**

La masse salariale des personnels fonctionnaires, des agents non titulaires et des contractuels privés est prévue à 363,6 M€, soit +3,1 M€ par rapport au budget 2012 (360,5 M€), malgré la hausse des pensions civiles de 7,5 M€ (+7,6 %) et le transfert de la masse salariale correspondant aux emplois des pépinières de l'État (1,3 M€).

Ce montant se décompose en :

- 333,9 M€ pour les fonctionnaires titulaires ;
- 19,2 M€ pour les agents non titulaires ;
- 10,5 M€ pour les personnels contractuels de droit privé.

L'effectif 2013 de 5 878 ETPT (hors pépinières) de personnels publics comprend à la fois :

- des fonctionnaires pour 5 478 ETPT, qui cotisent au compte d'affectation spéciale (CAS) « Pensions » ;
- des agents non titulaires pour 399 ETPT.

Le budget est établi sans tenir compte des impacts potentiels de la politique de déprécarisation mise en œuvre par l'État, qui pourrait concerner, sur la base du volontariat, des contractuels de droit public.

Le nombre de contractuels de droit privé est prévu à 191 ETPT contre 181 ETPT au budget 2012, soit +10 ETPT. Dans ce total, 6 ETPT sont prévus pour accompagner le développement de l'activité « grands comptes nationaux », dont le chiffre d'affaires prévisionnel devrait augmenter de 4,5 M€ en 2013 par rapport à 2012.

Par rapport à la prévision d'exécution 2012 à 354 M€ pensions civiles comprises, la progression des rémunérations provient essentiellement du GVT (1,5 M€), du NES B technique (1,4 M€) et de mesures catégorielles prévues par le COP correspondant à un taux de retour à 50 % sur les économies générées par le schéma d'emplois (1,7 M€).

Le montant des pensions civiles s'élève à 106,7 M€, en augmentation de 7,5 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012 (ou +8,2 M€ par rapport à l'exécution probable), le taux de contribution passant de 68,59 % à 74,28 % auquel s'ajoute 0,33% de cotisation au titre de l'allocation temporaire d'invalidité.

De plus, le montant budgété tient compte à hauteur de 1,3 M€ du transfert à l'ONF des pépinières de l'État au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cela concerne 22 ETPT fonctionnaires titulaires et contractuels.

## **8.2. La masse salariale des ouvriers (114,1 M€)**

Par rapport à la prévision d'exécution 2012, les effectifs ouvriers sont stables à 3 006 ETPT y compris les ouvriers sur emplois tuilés (conducteurs de travaux). En 2012, les effectifs ouvriers ont en effet diminué de 68 ETPT de plus que prévu au budget, en raison notamment du succès du dispositif de cessation anticipée d'activité (CAA).

La masse salariale est budgétée à 114,1 M€, soit + 3,4 M€ (+ 3,1 %) par rapport à la prévision d'exécution 2012 (110,7 M€), en raison de l'évolution générale des salaires (+1,5%, soit +1,5 M€), ainsi que des mesures catégorielles prévues par le COP pour environ 1,2 M€ (prime de résultat des POF pour 0,3 M€, réforme techniciens et agents de maîtrise pour 0,35 M€, évolution des grilles territoriales pour 0,5 M€).

En outre, un dispositif de cessation progressive d'activité sera institué en remplacement de la cessation anticipée d'activité, en place depuis 2004. Ce dispositif engendre une charge spécifique de 0,8 M€ en 2013.

## **8.3. Les emplois aidés et autres charges de personnels (9,4 M€)**

La cible pour ces emplois est quasi stable à 134 ETPT (-6 ETPT par rapport à la prévision d'exécution 2012, soit -4,3 %).

Ce poste regroupe la masse salariale relative aux emplois aidés, aux personnels d'entretien, aux apprentis et aux volontaires du service civique, ainsi que les dépenses liées aux rémunérations et comptabilisées comme des charges de personnel.

Les autres charges couvrent des prestations telles que les titres restaurants, la subvention à l'APAS-ONF, les versements aux comités d'entreprise, la médecine du travail, le capital décès et certains frais médicaux. Au total, ces charges augmentent légèrement par rapport au budget 2012 (+ 0,1 M€).

## 9. Les impôts et taxes (53,7 M€) et les autres charges (102,8 M€)

Ces rubriques sont en baisse par rapport au budget 2012 (55,5 M€ pour les impôts et 125,8 M€ pour les autres charges). Elles recouvrent :

- les impôts liés à l'activité de l'office : les impôts fonciers sur la forêt domaniale et les bâtiments (17,0 M€), la cotisation volontaire obligatoire en faveur de l'interprofession France Bois Forêt (0,8 M€), la contribution économique territoriale, la taxe sur les véhicules de sociétés et divers autres impôts (4,9 M€) ;
- les impôts liés à l'emploi et à la masse salariale : le versement au FAFSEA au titre de la formation professionnelle pour 17,9 M€, la sur-cotisation due à la MSA pour les ouvriers forestiers ayant bénéficié de la cessation anticipée d'activité (3,6 M€), la taxe d'apprentissage (0,6 M€) et différentes cotisations sociales (2,8 M€), la taxe sur les salaires (6,1 M€) ;
- les charges diverses, dont principalement la rétrocession aux collectivités des produits des ventes de bois groupées pour 36,3 M€, contre 40 M€ au budget 2012 (-9,3%) ;
- les dotations aux amortissements des biens propres (32,1 M€) et des travaux domaniaux (16,1 M€), soit un total de 48,2 M€, contre 43,5 M€ au budget 2012 (+ 10,8 %) ;

## 10. Les soldes intermédiaires de gestion

### 10.1. Les soldes intermédiaires d'exploitation

Le chiffre d'affaires prévisionnel diminue de 28,1 M€ (-4,3% par rapport au budget 2012) à 623,2 M€.

Compte tenu de la stabilité des charges externes, la valeur ajoutée dégagée diminue également de 28,0 M€ (-5,5%) par rapport au budget 2012 mais augmente de 37,1 M€ (+8,4%) par rapport à la prévision d'exécution 2012.

Soldes intermédiaires de gestion	2 010	2 011	BP 2012	Prev exé 2012	COP 2013	BP 2013	Évolution BP 2013/ BP 2012	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>560,7</b>	<b>594,2</b>	<b>651,3</b>	<b>587,0</b>	<b>705,2</b>	<b>623,2</b>	<b>-28,1</b>	<b>-4,3%</b>
Valeur ajoutée	450,1	463,6	509,3	444,2	522,2	481,3	-28,0	-5,5%
Excédent brut d'exploitation	18,8	36,9	55,6	-7,8	57,5	25,4	-30,2	-54,3%
Résultat d'exploitation	-18,3	-4,5	-12,4	-52,4	-11,2	-26,2	-13,8	111%
Résultat financier	-0,9	-2,8	-3,8	-3,4	-6,2	-9,7	-5,9	155,3%
Résultat exceptionnel	3,5	7,4	15,7	38,0	7,4	33,9	18,2	115,8%
Résultat net	-14,7	1,1	0,0	-16,8	-8,9	0,0	0,0	NS

Au total, le résultat d'exploitation est prévu à - 26,2 M€ en 2013 contre -12,4 M€ au budget 2012, en raison de la baisse du chiffre d'affaires pour le bois et les activités conventionnelles.

## **10.2. Le résultat financier (-9,7 M€)**

Le résultat financier se dégraderait de 5,9 M€ à cause des frais financiers engendrés par les besoins de financement de l'établissement (+5 M€ par rapport au budget prévisionnel pour 2012, en raison de la hausse des taux d'intérêt et des marges des banques, consécutive au renouvellement des marchés d'emprunts en 2012 pour une durée de 5 ans).

La prévision détaillée mois par mois de l'ensemble des encaissements et décaissements prévus est présentée en annexe (tableau 7). Elle fait apparaître un besoin de financement prévisionnel total maximal fin décembre 2013 de 345 M€, malgré un effort très significatif sur les investissements (le total des emplois s'élève à 77,9 M€ en 2013 contre 107 M€ au budget 2012), soit +27 M€ par rapport à la prévision d'exécution 2012. Ce besoin est compatible avec le plafond d'endettement voté par le conseil d'administration le 7 décembre 2012 (400 M€). Il excède néanmoins les concours bancaires obtenus à la suite d'un appel d'offres et approuvés par la résolution n°2012-09 du Conseil d'administration du 24 septembre 2012, soit 320 M€.

Dans ce contexte, il conviendra de compléter, au cours de l'année 2013, les capacités de financement de l'ONF pour couvrir ses besoins prévisionnels, dans le respect du plafond d'emprunt voté par le Conseil d'administration.

## **10.3. Le résultat exceptionnel (+ 33,9 M€)**

Le résultat exceptionnel se décompose en :

- produits de cessions d'actifs immobiliers inutiles au service et non enclavés à hauteur de 30 M€ en 2013 ;
- divers produits (quote-part de subventions d'équipement pour 1,2 M€, reprise de provision pour reconstitution de forêts pour 1,9 M€ et autres produits exceptionnels pour 2,3 M€) ;
- diverses charges pour 1,5 M€.

## **10.4. Le résultat net**

Le résultat net est prévu à l'équilibre avec 830,9 M€ de charges et de produits.



## C. LES OPERATIONS EN CAPITAL

Le tableau de financement prévisionnel retrace les prévisions d'emplois et de ressources en capital pour un total de 77,9 M€ au budget 2013.

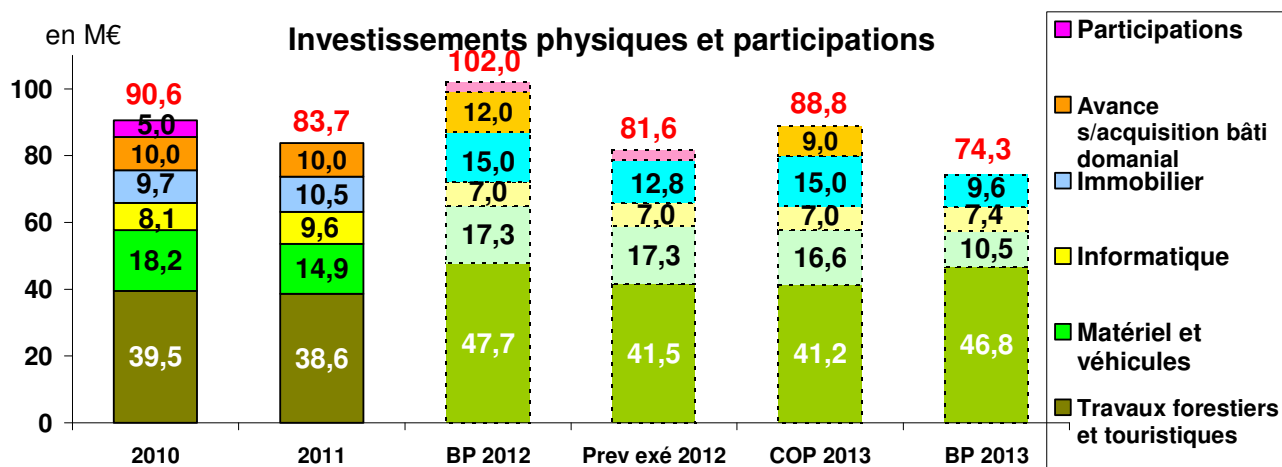
EMPLOIS en M€	2010	2011	BP 2012	Prev exé 2012	COP 2013	BP 2013	Variation BP 2013/ BP 2012
Investissements propres	36,2	35,2	39,3	37,1	38,6	27,5	-11,8
Travaux d'investissements en forêt domaniale	39,6	38,8	47,7	41,5	41,2	46,8	-0,9
Remboursements d'emprunts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts accordés	4,4	3,7	4,6	4,6	3,6	3,6	-1,0
Investissements financiers & acquisition bâtiments domaniaux	15,5	23,9	15,0	3,0	9,0	0,0	-15,0
<b>TOTAL</b>	<b>95,7</b>	<b>101,7</b>	<b>106,6</b>	<b>86,2</b>	<b>92,4</b>	<b>77,9</b>	<b>-28,7</b>

RESSOURCES en M€	2010	2011	BP 2012	Prev exé 2012	COP 2013	BP 2013	Variation BP 2013/ BP 2012
Capacité d'autofinancement CAF	13,7	30,9	41,6	17,3	40,6	36,6	-5,0
Cessions d'actifs	2,3	3,5	21,5	3,8	12,0	6,0	-15,5
Subventions d'investissement	5,3	2,9	5,4	3,0	5,1	6,0	0,6
Remboursement de prêts & cautions, autres	2,9	2,7	3,3	23,3	3,5	2,5	-0,8
Augmentation dettes financières	33,1	33,6	30,0	30,0	25,0	20,0	-10,0
Prélèvement sur le fonds de roulement	38,4	28,2	4,8	8,8	6,2	6,8	2,1
<b>TOTAL</b>	<b>95,7</b>	<b>101,7</b>	<b>106,6</b>	<b>86,2</b>	<b>92,4</b>	<b>77,9</b>	<b>-28,7</b>

### 1. Emplois (77,9 M€)

Les investissements physiques et participations s'élèvent à 74,3 M€, selon la décomposition suivante :



## **1.1. Les investissements en forêts (46,8 M€)**

Le tableau de financement prévoit 36,4 M€ d'investissements sylvicoles et d'infrastructures forestières dans les forêts domaniales métropolitaines, soit -6,6 M€ par rapport au budget 2012 et -1,7 M€ par rapport 2011.

La programmation quinquennale glissante revue annuellement est soumise au vote du Conseil d'administration (tableau A). Elle reprend ce montant de travaux forestiers immobilisés de 36,4 M€, auquel s'ajoutent les travaux forestiers d'entretien à hauteur de 31,4 M€ et les travaux forestiers domaniaux outre-mer (5,5 M€), soit un total prévu de 73,3 M€ pour l'ensemble des travaux forestiers.

Ainsi, l'objectif prévu par le contrat d'objectifs et de performance consistant à programmer en moyenne annuelle 87 M€/an de travaux patrimoniaux, dont 50% immobilisables, et en réaliser au minimum 80 M€, ne pourra pas être atteint en 2013.

En outre, les travaux touristiques sont budgétés à hauteur de 10,4 M€. Ceux-ci concernent des aménagements financés par les collectivités territoriales destinés à l'amélioration de l'accès du public aux forêts domaniales. A la demande de la DGFIP, ils sont immobilisés depuis 2010 ; les investissements sont amortis linéairement sur 15 ans et les recettes correspondantes sont comptabilisées en subventions d'investissement.

## **1.2. Les investissements physiques sur les biens ONF (27,5 M€)**

Les investissements physiques sur les biens ONF sont fortement réduits par rapport au budget 2012 (39,3 M€).

### **1.2.1. Matériels de production (10,5 M€)**

Ces dernières années, la mécanisation des travaux en forêt avait nécessité des investissements lourds en matériels d'exploitation, notamment en tracteurs, débusqueurs, débroussailleuses... Si des besoins importants demeurent pour permettre à l'Office de réaliser ses missions et ses objectifs d'activité, cette enveloppe est très fortement réduite dans le budget 2013.

Le parc automobile nécessite une vigilance, compte tenu des enjeux de sécurité et de leur nécessité pour le travail des agents. Le nombre de véhicules neufs qu'il est envisagé d'acquérir est fortement réduit malgré l'âge du parc (7 ans en moyenne) compte tenu de la contrainte de trésorerie.

L'acquisition de matériels de bureau est réduite de moitié à 0,5 M€.

### **1.2.2. Matériels et logiciels informatiques (7,4 M€)**

L'Office poursuit la modernisation de ses outils informatiques avec le déploiement des outils :

- SÉQUOIA pour la programmation et le pilotage des chantiers de travaux ;
- SIFOB pour la gestion forestière et la mobilisation des bois ;
- SIRH pour la gestion des ressources humaines.

Le schéma directeur des systèmes d'information est en cours de finalisation. Dans ce cadre, le budget d'investissements informatiques est prévu à 7,4 M€ pour 2013, soit quasiment le montant inscrit au budget 2012 (7,0 M€).

### 1.2.3. Bâtiments (9,6 M€)

Ces investissements sont programmés conformément au schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), validé par les tutelles et présenté pour approbation au présent Conseil. Ces investissements sont financés par les cessions d'actifs immobiliers envisagées (cf. point B-6 *supra*).

### 1.3. Financement du logement social (3,6 M€)

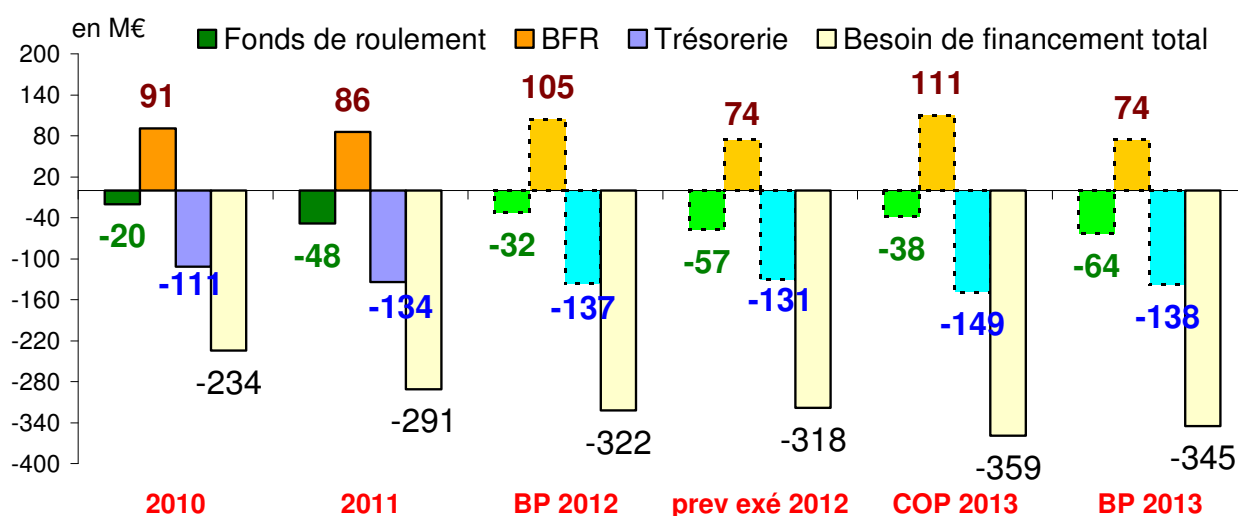
Conformément aux obligations légales, l'ONF prévoit 3,6 M€ de prêts consentis aux organismes collecteurs du « 1 % logement ». Face à ces investissements, 2,5 M€ de remboursements sont prévus du fait de la rotation des prêts sur 5 ans pendant 20 ans. A ces prêts aux organismes collecteurs, s'ajoutent 0,2 M€ directement prêtés au personnel.

En 2013, il n'est pas prévu d'accroissement du capital de la holding ONF-Participations ou de versement en compte courant d'actionnaire.

## 2. Ressources (77,9 M€)

La capacité d'autofinancement s'établirait à 36,6 M€, contre 59,4 M€ dans le budget 2012 (chiffre retraité d'une erreur sur les cessions de biens domaniaux). Cela s'explique notamment par l'absence de dotation à la provision pour renouvellement de la forêt domaniale (17,8 M€) et l'augmentation des cessions d'actifs (30 M€ prévus en 2013 contre 21,5 M€ prévus dans le budget 2012).

Les ressources disponibles sont complétées par des cessions d'actifs à hauteur de 6 M€ de biens propres de l'ONF (hors les 24 M€ de rétrocessions sur ventes de biens domaniaux incluses dans la CAF), des remboursements de prêts à hauteur de 2,5 M€ et des subventions d'investissement pour 6 M€.



Les dettes financières devraient augmenter de 20 M€. Le budget prévoit un prélèvement sur les fonds de roulement de 6,8 M€.

L'amélioration du besoin en fonds de roulement doit être recherchée en 2013, notamment en mettant en œuvre les orientations envisagées en matière de réduction des délais de paiement pour les ventes de bois en bloc et sur pied et en optimisant la gestion de la trésorerie (délais de paiement des fournisseurs et des clients).

Le besoin de financement prévisionnel total serait de 345 M€ en 2013, soit +27 M€ par rapport à la prévision d'exécution 2012. Ce besoin est compatible avec le plafond d'endettement voté par le conseil d'administration le 7 décembre 2012 (400 M€).

## **D. TABLEAUX DÉTAILLÉS**

Au-delà des tableaux simplifiés soumis au vote du Conseil d'administration, sont présentés ci-après et pour information, les tableaux détaillés prévus à la circulaire annuelle de la direction du budget sur la présentation des budgets de opérateurs de l'État :

- Tableau 1 : Résumé du compte de résultat ;
- Tableau 2 : Compte de résultat détaillé et soldes intermédiaires de gestion ;
- Tableau 3 : Compte de résultat prévisionnel détaillé (à 3 chiffres) ;
- Tableau 4 : Capacité d'autofinancement ;
- Tableau 5 : Tableau de financement prévisionnel détaillé ;
- Tableau 6 : Contributions de l'État ;
- Tableau 7 : Plan de trésorerie et besoin de financement total.

## **D. TABLEAUX DÉTAILLÉS**

Au-delà des tableaux simplifiés soumis au vote du Conseil d'administration, sont présentés ci-après et pour information, les tableaux détaillés prévus à la circulaire annuelle de la direction du budget sur la présentation des budgets de opérateurs de l'État :

- Tableau 1 : Résumé du compte de résultat ;
- Tableau 2 : Compte de résultat détaillé et soldes intermédiaires de gestion ;
- Tableau 3 : Compte de résultat prévisionnel détaillé (à 3 chiffres) ;
- Tableau 4 : Capacité d'autofinancement ;
- Tableau 5 : Tableau de financement prévisionnel détaillé ;
- Tableau 6 : Contributions de l'État ;
- Tableau 7 : Plan de trésorerie et besoin de financement total.

**Tableau 1 : Résumé du compte de résultat**

Éléments de comptabilité générale	Comptes	Comptes	Comptes	Comptes	Comptes	Budget	Prev exé	BP 2013		
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	Budget 2013 / BP 2012
en millions d'euros	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>714,9</b>	<b>722,9</b>	<b>692,9</b>	<b>717,7</b>	<b>792,6</b>	<b>854,5</b>	<b>812,4</b>	<b>886,2</b>	<b>830,9</b>	<b>-23,6</b>
Chiffre d'affaires BOIS	252,5	220,9	157,4	220,6	236,0	248,0	214,0	263,8	235,2	-12,8
<i>dont ventes de bois sur pied</i>	178,0	135,8	89,6	134,4	125,4	126,4	109,1	128,7	120,6	-5,8
<i>dont ventes de bois façonnés</i>	72,7	83,4	66,2	86,1	110,4	117,0	102,7	133,8	112,6	-4,4
CHASSE & CONCESSIONS	55,2	57,7	60,0	62,3	63,2	66,0	63,9	67,5	65,0	-1,0
Chiffre d'affaires TRAVAUX & SERVICES	155,2	155,7	142,3	135,1	145,0	180,5	154,4	215,4	169,9	-10,6
<i>dont activités concurrentielles</i>	131,3	131,7	119,1	111,1	120,1	133,0	106,1	136,5	119,5	-13,5
<i>dont grands comptes</i>	5,6	7,5	8,1	8,5	8,6	8,5	10,3	40,0	13,0	4,5
<i>dont missions d'intérêt général</i>	18,3	16,6	14,8	13,1	12,4	29,0	30,0	30,6	29,0	0,0
<i>dont exploitation sur ventes groupées</i>	0,0	0,0	0,3	2,4	3,9	10,0	8,0	8,3	8,4	-1,6
GARDERIE (versement compensateur et frais/communes)	139,5	144,0	142,3	136,8	142,1	148,5	147,4	151,3	145,9	-2,6
<i>dont versement des collectivités</i>	21,6	25,7	21,9	16,4	21,7	28,1	27,0	30,9	25,5	-2,6
<i>dont versement compensateur</i>	117,9	118,3	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	0,0
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	64,9	80,4	86,0	78,5	91,3	85,4	81,9	84,1	84,9	-0,5
<i>dont contribution d'équilibre</i>	9,9	25,9	37,5	32,5	49,7	45,0	45,0	43,8	43,8	-1,2
AUTRES PRODUITS	47,6	64,3	104,9	84,4	115,0	126,2	150,8	104,1	130,0	3,8
<i>dont reprises sur provisions (renouvellement &amp; reconstitution)</i>	1,4	3,4	26,0	3,6	4,3	3,1	3,6	6,0	5,7	2,6
<i>dont immobilisation travaux forestiers</i>	30,4	33,9	22,0	36,3	38,4	43,0	38,7	36,4	36,4	-6,6
<i>dont cessions d'actifs (y c. rétrocessions domaniales)</i>	3,4	2,8	3,3	3,2	9,0	21,5	3,8	12,0	30,0	8,5
<i>dont produits communaux des ventes groupées</i>	2,7	5,7	10,3	17,6	41,8	40,0	42,5	36,0	36,3	-3,7
<i>dont divers (yc remboursement de TVA)</i>	9,7	18,6	43,3	23,7	21,5	18,6	62,2	13,6	21,6	3,1
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>706,4</b>	<b>722,4</b>	<b>705,1</b>	<b>732,3</b>	<b>791,4</b>	<b>854,5</b>	<b>829,2</b>	<b>895,0</b>	<b>830,9</b>	<b>-23,6</b>
CHARGES EXTERNES	154,5	170,2	147,3	153,0	170,4	189,6	183,4	220,9	187,3	-2,3
<i>dont charges externes domaniales</i>	74,7	78,8	52,0	63,4	73,9	80,3	82,7	92,7	85,1	4,8
<i>dont charges externes non domaniales</i>	53,0	62,5	66,5	61,2	66,6	76,1	68,3	90,5	70,2	-5,9
<i>dont charges externes de soutien-management</i>	26,8	28,9	28,8	28,4	29,9	33,2	32,5	37,7	32,0	-1,2
IMPOTS et TAXES	41,5	27,2	44,7	42,6	44,0	55,5	59,8	52,2	53,7	-1,8
MASSE SALARIALE	428,3	448,5	461,4	467,2	474,1	483,6	474,1	496,6	487,1	3,5
<i>dont fonctionnaires hors pensions civiles et contractuels</i>	255,3	257,8	257,9	259,1	257,4	261,3	255,6	261,2	257,0	-4,3
<i>dont pensions civiles des fonctionnaires</i>	58,4	74,2	89,3	91,1	94,4	99,2	98,4	107,1	106,7	7,5
<i>dont ouvriers et emplois tuilés</i>	104,1	109,9	106,3	109,1	113,3	114,6	110,7	119,5	114,1	-0,5
<i>dont autres</i>	10,5	6,5	7,9	7,9	8,9	8,6	9,4	8,9	9,4	0,8
AUTRES CHARGES	82,1	76,5	51,7	69,5	103,0	125,8	111,9	125,3	102,8	-23,0
<i>dont reversement quote part collectivités</i>	2,8	5,7	10,3	17,6	41,8	40,0	42,5	36,0	36,3	-3,7
<i>dont dotation aux amortissements</i>	21,2	24,6	29,4	33,8	38,1	43,5	41,6	49,7	48,2	4,7
<i>dont cessation anticipée d'activité</i>	1,0	3,4	4,3	5,8	6,2	9,1	16,5	7,6	0,0	-9,1
<i>dont dotation s/provision pour renouvellement</i>	30,0	17,0	0,0	0,0	0,0	17,8	0,0	17,8	0,0	-17,8
<i>dont dotation s/provision pour reconstitution</i>	12,0	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont provision pour gel budgétaire</i>	1,2	0,0	0,1	0,3	3,1	5,1	0,0	0,0	0,0	-5,1
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>8,5</b>	<b>0,5</b>	<b>-12,2</b>	<b>-14,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-16,8</b>	<b>-8,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Valeur ajoutée y/c sur contributions publiques</b>	<b>528,9</b>	<b>512,3</b>	<b>458,3</b>	<b>511,3</b>	<b>537,6</b>	<b>577,2</b>	<b>508,8</b>	<b>588,6</b>	<b>548,5</b>	<b>-28,7</b>
	Comptes 2007	Comptes 2008	Comptes 2009	Comptes 2010	Comptes 2011	Budget 2012	Prev exé 2012	BP 2013 COP	Budget 2013	Budget 2013 / BP 2012
<b>INVESTISSEMENT TOTAL (hors prêts) en M€</b>	58,4	67,8	66,8	90,6	84,0	102,0	81,6	88,8	74,3	-27,7
<i>dont en forêt domaniale, départemento-domaniale et affectée</i>	30,4	33,9	22,6	37,2	36,2	43,0	38,7	36,4	36,4	-6,6
<i>dont investissements propres &amp; travaux touristiques</i>	28,0	31,4	36,7	38,4	37,9	44,0	39,9	43,4	37,9	-6,1
<i>dont investissements financiers &amp; avance s/bail</i>	0,0	2,5	7,5	15,0	10,0	15,0	3,0	9,0	0,0	-15,0

Tableau 2 : Compte de résultat et soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)	-14 659	1 125	0	-16 780	-8 879	0	0
	Compte de résultat	Compte de résultat	Budget primitif	Prevision exécution	Budget 2013		
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart Budget 2013/ BP 2012
<b>PRODUITS DU DOMAINE</b>							
Ventes de bois	220 571	235 982	248 000	214 000	263 820	235 200	-12 800
<i>dont ventes de bois sur pied</i>	133 500	125 438	126 400	109 100	128 720	120 600	-5 800
<i>dont ventes de bois façonnés</i>	86 900	110 434	117 000	102 700	133 800	112 600	-4 400
Chasse et pêche	45 491	45 490	47 800	45 900	48 800	46 000	-1 800
Autres produits	16 848	17 699	18 200	18 000	18 700	19 000	800
S/TOTAL	<b>282 911</b>	<b>299 171</b>	<b>314 000</b>	<b>277 900</b>	<b>331 320</b>	<b>300 200</b>	<b>-13 800</b>
<i>Part Produits domaine / CA total en %</i>						5,6%	
<b>GARDERIE DES FORÊTS</b>							
Versement des collectivités	16 411	21 736	28 050	27 000	30 900	25 500	-2 550
Versement compensateur	120 401	120 401	120 400	120 400	120 400	120 400	0
S/TOTAL	<b>136 813</b>	<b>142 137</b>	<b>148 450</b>	<b>147 400</b>	<b>151 300</b>	<b>145 900</b>	<b>-2 550</b>
<b>ACTIVITÉS CONVENTIONNELLES</b>							
Missions d'entrepreneur + Grands comptes	69 113	77 955	87 900	68 900	125 985	90 200	2 300
Missions d'intérêt général nationales et locales	13 108	12 378	29 000	30 000	30 639	29 000	0
Exploitation groupée (part du façonnage)	2 437	3 917	10 000	8 000	8 277	8 400	-1 600
Expertise	36 102	36 788	37 600	34 600	35 000	23 100	-14 500
Maîtrise d'œuvre et Assistance Technique à Donneur d'Ordre	8 900	9 264	9 700	7 900	9 100	11 200	1 500
Autres produits (Licences dirigées chasse, mécénat ...)	2 631	2 529	2 600	3 400	2 900	4 900	2 300
Produits finis (dont Graines&plants, produits fabriqués...)	2 768	2 191	3 700	1 600	3 500	3 100	-600
S/TOTAL	<b>135 060</b>	<b>145 021</b>	<b>180 500</b>	<b>154 400</b>	<b>215 400</b>	<b>169 900</b>	<b>-10 600</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES</b>	<b>5 943</b>	<b>7 873</b>	<b>8 300</b>	<b>7 300</b>	<b>7 200</b>	<b>7 200</b>	<b>-1 100</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>560 726</b>	<b>594 203</b>	<b>651 250</b>	<b>587 000</b>	<b>705 220</b>	<b>623 200</b>	<b>-28 050</b>
<b>VARIATION DE STOCKS :</b>	<b>3 671</b>	<b>1 397</b>	<b>20</b>	<b>-900</b>	<b>-3 300</b>	<b>-1 400</b>	<b>-1 420</b>
Sur activité conventionnelle	-63	-59	0	0	0	0	0
Destockage Klaus	1 994	-1	-1 780	-900	-4 500	-1 400	380
Sur bois domanial façonné	1 740	1 457	1 800	0	1 200	0	-1 800
<b>PRODUCTION IMMOBILISÉE - Travaux forestiers</b>	<b>36 267</b>	<b>38 368</b>	<b>43 000</b>	<b>38 700</b>	<b>36 400</b>	<b>36 400</b>	<b>-6 600</b>
<b>PRODUCTION IMMOBILISÉE - Autres travaux dont touristiques</b>	<b>2 466</b>	<b>108</b>	<b>4 700</b>	<b>2 800</b>	<b>4 800</b>	<b>10 400</b>	<b>5 700</b>
<b>PRODUCTION</b>	<b>603 130</b>	<b>634 075</b>	<b>698 970</b>	<b>627 600</b>	<b>743 120</b>	<b>668 600</b>	<b>-30 370</b>
<b>ACHATS ET SOUS-TRAITANCE C/60+61+62</b>	<b>153 006</b>	<b>170 425</b>	<b>189 640</b>	<b>183 400</b>	<b>220 915</b>	<b>187 300</b>	<b>-2 340</b>
<i>Charges domaniales d'exploitation</i>	29 670	37 581	37 670	39 930	41 239	37 500	-170
<i>Charges domaniales hors exploitation</i>	33 714	36 366	42 620	42 730	51 470	47 600	4 980
<i>Charges non domaniales d'exploitation</i>	2 270	5 852	6 510	6 760	8 140	6 300	-210
<i>Charges non domaniales hors exploitation</i>	58 917	60 759	69 610	61 530	82 376	63 900	-5 710
<i>Charges de soutien-management</i>	28 434	29 867	33 230	32 450	37 690	32 000	-1 230
Total produits	603 130	634 075	698 970	627 600	743 120	668 600	-30 370
Total charges	153 006	170 425	189 640	183 400	220 915	187 300	-2 340
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>450 124</b>	<b>463 650</b>	<b>509 330</b>	<b>444 200</b>	<b>522 205</b>	<b>481 300</b>	<b>-28 030</b>



(en milliers d'euros)	Compte de résultat	Compte de résultat	Budget primitif	Prevision exécution	Budget 2013		
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart Budget 2013/ BP 2012
<b>CONTRIBUTIONS PUBLIQUES (SUBVENTIONS D'EXPLOITATION)</b>							
Aides à l'emploi et à l'insertion	553	556	500	0	500	4 700	4 200
Formation professionnelle (FAFSEA)	17 300	17 279	17 500	17 300	17 700	17 700	200
Travaux forestiers et touristiques	15 942	13 840	10 040	9 600	9 600	10 700	660
Subvention d'équilibre MAAF	32 480	49 700	45 020	45 020	43 800	43 800	-1 220
Autres contributions	12 246	9 893	12 300	10 000	12 500	8 000	-4 300
S/TOTAL	<b>78 521</b>	<b>91 268</b>	<b>85 360</b>	<b>81 920</b>	<b>84 100</b>	<b>84 900</b>	<b>-460</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL C/64</b>							
Fonctionnaires & agents contractuels	259 070	257 423	261 270	255 600	261 220	256 950	-4 320
Cotisation retraite fonctionnaires	91 118	94 419	99 180	98 450	107 050	106 650	7 470
Ouvriers forestiers & emplois tuilés	109 070	113 301	114 580	110 690	119 504	114 100	-480
Autres personnels & Charges liées	7 915	8 917	8 580	9 370	8 850	9 400	820
S/TOTAL	<b>467 173</b>	<b>474 061</b>	<b>483 610</b>	<b>474 110</b>	<b>496 624</b>	<b>487 100</b>	<b>3 490</b>
<b>Masse salariale hors hausse cotisation retraite</b>	<b>424 189</b>	<b>426 843</b>	<b>432 147</b>	<b>422 800</b>	<b>439 058</b>	<b>427 628</b>	<b>-4 520</b>
<b>IMPÔTS ET TAXES C/63</b>	<b>0,86%</b>						
Impôts fonciers	16 103	16 556	16 800	16 800	17 100	17 000	200
Droits reversés et contrôle fiscal	4	1	0	1 700	0	0	0
Impôts s/ch. salariales (transport, CAPAH, FNAL, TS)	2 380	2 509	11 560	14 900	8 900	8 900	-2 660
Surcotisation cessation anticipée d'activité (CAA)	1 790	1 993	3 790	3 000	3 000	3 600	-190
FAFSEA	17 052	17 331	17 400	17 400	18 000	17 900	500
CVO (cotisation interprofessionnelle)	673	918	960	960	1 100	800	-160
Taxe d'apprentissage	443	528	400	550	400	600	200
Autres (CET, TVS...)	4 186	4 156	4 545	4 500	3 700	4 900	355
S/TOTAL	<b>42 631</b>	<b>43 991</b>	<b>55 455</b>	<b>59 810</b>	<b>52 200</b>	<b>53 700</b>	<b>-1 755</b>
Total produits	681 650	725 343	784 330	709 520	827 220	753 500	-30 830
Total charges	662 810	688 477	728 705	717 320	769 739	728 100	-605
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>18 841</b>	<b>36 866</b>	<b>55 625</b>	<b>-7 800</b>	<b>57 481</b>	<b>25 400</b>	<b>-30 225</b>
<b>AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION C/75</b>							
Produits communaux des ventes groupés	17 594	41 835	40 000	42 500	36 000	36 300	-3 700
Restitutions diverses	1 166	1 301	1 000	1 500	1 000	1 500	500
Autres produits divers	298	210	300	300	200	200	-100
S/TOTAL	<b>19 057</b>	<b>43 346</b>	<b>41 300</b>	<b>44 300</b>	<b>37 200</b>	<b>38 000</b>	<b>-3 300</b>
<b>CHARGES DE GESTION COURANTE C/65</b>							
Ventes groupées - reversement quote part collectivités	17 583	41 835	40 000	42 500	36 000	36 300	-3 700
Pertes sur créances irrécouvrables	786	485	600	600	600	600	0
Annulation recettes s/exercices antérieurs	4 156	3 742	2 900	4 300	4 400	4 400	1 500
Autres charges (dont versements forêt indivise)	2 633	3 766	2 000	2 500	2 900	3 900	1 900
S/TOTAL	<b>25 158</b>	<b>49 829</b>	<b>45 500</b>	<b>49 900</b>	<b>43 900</b>	<b>45 200</b>	<b>-300</b>

(en milliers d'euros)	Compte de résultat	Compte de résultat	Budget primitif	Prevision exécution	Budget 2013		
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart Budget 2013/ BP 2012
<b>REPRISE SUR PROVISION D'EXPLOITATION</b>							
Renouvellement de la forêt domaniale	2 639	2 639	2 640	2 640	5 500	3 800	1 160
Contentieux et remboursement aux COFOR (Klaus)	414	3 427	0	0	0	0	0
Ch. fonctionnement & perte à terminaison puits de carbone	920	0	0	0	0	0	0
Impôts	0	0	0	0	0	0	0
Personnel	0	0	0	0	0	0	0
Ch. Soc. sur Congés payés et primes ingénieurs	0	0	0	0	0	0	0
Créances douteuses et risques	1 431	1 653	0	0	0	0	0
Dépréciation de stocks	154	142	130	106	130	100	-30
<b>S/TOTAL</b>	<b>5 558</b>	<b>8 861</b>	<b>2 770</b>	<b>2 746</b>	<b>5 630</b>	<b>3 900</b>	<b>1 130</b>
<b>REPRISE SUR AMORTISSEMENTS</b>	<b>2</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DOTATION AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION</b>							
Renouvellement de la forêt domaniale	0	0	17 800	0	17 800	0	-17 800
Contentieux et gel budgétaire	342	3 071	5 145	0	0	0	-5 145
Remboursement aux COFOR (Klaus)	1 000	0	0	0	0	0	0
Impôts	0	693	0	0	0	0	0
Personnel	0	0	0	0	0	0	0
Ch. Soc. sur Congés payés et primes ingénieurs	0	0	0	0	0	0	0
Créances douteuses et gel de coupe	1 337	1 884	0	0	0	0	0
Dépréciation de stocks	142	106	130	106	130	100	-30
<b>S/TOTAL</b>	<b>2 821</b>	<b>5 755</b>	<b>23 075</b>	<b>106</b>	<b>17 930</b>	<b>100</b>	<b>-22 975</b>
<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS PROPRES ONF</b>	<b>26 349</b>	<b>28 190</b>	<b>30 800</b>	<b>29 000</b>	<b>34 300</b>	<b>32 100</b>	<b>1 300</b>
<b>DOTATION AMORTISSEMENTS TRAVAUX DOMANIAUX</b>	<b>7 462</b>	<b>9 889</b>	<b>12 720</b>	<b>12 620</b>	<b>15 380</b>	<b>16 100</b>	<b>3 380</b>
Total produits	706 267	777 595	828 400	756 566	870 050	795 400	-33 000
Total charges	724 599	782 139	840 800	808 946	881 249	821 600	-19 200
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-18 332</b>	<b>-4 544</b>	<b>-12 400</b>	<b>-52 380</b>	<b>-11 199</b>	<b>-26 200</b>	<b>-13 800</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS C/76</b>	<b>156</b>	<b>159</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>
Reprise provision pour risque sur immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0
<b>CHARGES FINANCIÈRES C/66</b>							
Intérêts d'emprunts	820	2 030	3 700	2 400	6 100	8 800	5 100
Autres charges financières	252	883	200	1 000	200	1 000	800
Total produits	156	159	100	50	100	100	0
Total charges	1 072	2 913	3 900	3 400	6 300	9 800	5 900
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-916</b>	<b>-2 753</b>	<b>-3 800</b>	<b>-3 350</b>	<b>-6 200</b>	<b>-9 700</b>	<b>-5 900</b>
<b>PRODUITS CESSIONS D'ACTIF y/c retours sur vente biens Etat</b>	<b>3 212</b>	<b>8 972</b>	<b>21 500</b>	<b>3 800</b>	<b>12 000</b>	<b>30 000</b>	<b>8 500</b>
<b>SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT</b>	<b>469</b>	<b>1 141</b>	<b>700</b>	<b>1 200</b>	<b>320</b>	<b>1 200</b>	<b>500</b>

(en milliers d'euros)	Compte de résultat	Compte de résultat	Budget primitif	Prevision exécution	Budget 2013		
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart Budget 2013/ BP 2012
<b>REPRISES SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELLES</b>							
Reconstitution de forêts	955	1 655	500	1 000	500	1 900	1 400
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0	0
S/TOTAL	955	1 655	500	1 000	500	1 900	1 400
<b>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>							
Remboursement impôt (taxe foncière 2007&2006, TVA sur VC 201	2 067	113	0	47 200	0	0	0
Autres produits exceptionnels	4 544	2 938	3 300	2 600	3 200	2 300	-1 000
S/TOTAL	6 611	3 051	3 300	49 800	3 200	2 300	-1 000
<b>DOTATION AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES</b>							
Reconstitution de forêts s/risques futurs	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	585	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0	0
S/TOTAL	585	0	0	0	0	0	0
<b>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES C/67</b>							
Autres charges exceptionnelles	983	862	700	900	700	900	200
Cessation anticipée d'activité ouvriers	5 779	6 162	9 090	16 500	7 600	0	-9 090
Valeur comptable éléments d'actifs cédés	375	432	500	400	300	600	100
S/TOTAL	7 137	7 456	10 290	17 800	8 600	1 500	-8 790
Total produits	11 247	14 819	26 000	55 800	16 020	35 400	9 400
Total charges	7 721	7 456	10 290	17 800	8 600	1 500	-8 790
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 526</b>	<b>7 364</b>	<b>15 710</b>	<b>38 000</b>	<b>7 420</b>	<b>33 900</b>	<b>18 190</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>-15 723</b>	<b>66</b>	<b>-490</b>	<b>-17 730</b>	<b>-9 979</b>	<b>-2 000</b>	<b>-1 510</b>
<b>IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE</b>	0	110	110	110	100	100	-10
Crédits d'impôt : recherche, compétitivité et apprentissage	-1 064	-1 169	-600	-1 060	-1 200	-2 100	-1 500
Total produits	0	0	0	0	0	0	0
Total charges	-1 064	-1 059	-490	-950	-1 100	-2 000	-1 510
Total général des produits	717 670	792 574	854 500	812 416	886 170	830 900	-23 600
Total général des charges	732 329	791 449	854 500	829 196	895 049	830 900	-23 600
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-14 659</b>	<b>1 125</b>	<b>0</b>	<b>-16 780</b>	<b>-8 879</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE corrigée (référence contrat Etat-ONF)</b>	<b>511 345</b>	<b>537 638</b>	<b>577 190</b>	<b>508 820</b>	<b>588 605</b>	<b>548 500</b>	<b>-28 690</b>
Assiette cotisation retraite fonctionnaires	145 859	144 309	144 598	142 846	149 951	142 962	-899
Cotisation retraite fonctionnaires	91 118	94 419	99 180	98 449	107 050	106 650	8 020
Hausse / taux de 2006 (33%)	42 985	47 218	51 463	51 310	57 566	59 472	8 317
Compensation MAAF	32 480	49 700	39 875	45 020	43 800	43 800	-1 545
<b>Autofinancement ONF s/supplément pensions civiles / 33%</b>	<b>10 505</b>	<b>-2 482</b>	<b>11 588</b>	<b>6 290</b>	<b>13 766</b>	<b>15 672</b>	<b>9 862</b>
<b>Taux des pensions civiles</b>	<b>62,47%</b>	<b>65,72%</b>	<b>68,59%</b>	<b>68,92%</b>	<b>71,39%</b>	<b>74,60%</b>	<b>4,5%</b>

Tableau 3 : Compte de résultat prévisionnel détaillé (à 3 chiffres)

charges décaissables		en euros				produits encaissables		en euros			
N°des postes	Intitulé des postes de charges	Exécution 2011	Budget 2012	Prévision d'exécution 2012	Budget 2013	N°des postes	Intitulés des postes de produits	Exécution 2011	Budget 2012	Prévision d'exécution 2012	Budget 2013
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>116 258 263</b>	<b>136 063 800</b>	<b>133 192 000</b>	<b>131 110 000</b>	<b>70</b>	<b>Ventes de produits, prestations de services, marchandises</b>	<b>594 203 117</b>	<b>651 250 000</b>	<b>587 000 000</b>	<b>623 200 000</b>
x	601 Achats stockés - Matières premières (et fournitures)	1 276 755	0	716 000	700 000	x	701 Ventes de produits finis	238 300 364	251 700 000	214 000 000	235 200 000
x	602 Achats stockés - Autres approvisionnements	8 022 166	0	3 944 000	7 000 000	x	702 Ventes de produits intermédiaires	0	0	0	0
x	603 Variation des stocks (approvisionnement et marchandises)	131 368	48 500	100 000	150 000	x	703 Ventes de produits résiduels	0	0	0	0
x	604 Achats d'études et prestations de service	2 754 548	3 471 800	2 782 000	3 000 000	x	704 Travaux	94 250 205	126 900 000	106 900 000	124 400 000
x	605 Achats de matériel, équipements et travaux	76 770 347	94 307 500	94 012 000	84 760 000	x	705 Etudes	17 893 519	18 800 000	19 500 000	20 000 000
x	606 Achats non stockés de matières et fournitures	22 995 297	31 845 000	26 834 000	30 000 000	x	706 Prestations de services	235 885 542	245 550 000	235 800 000	232 900 000
x	607 Achats de marchandises	4 305 691	6 391 000	4 804 000	5 500 000	x	707 Vente de marchandises	4 277 936	3 500 000	3 500 000	3 500 000
x	609 Rabais, Remises et ristournes obtenus sur achats	2 090	0	0	0	x	708 Produits des activités annexes	3 595 551	4 800 000	7 300 000	7 200 000
						x	709 Rabais, remises et ristournes accordés par l'établissement	0	0	0	0
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>29 772 981</b>	<b>31 398 200</b>	<b>28 179 000</b>	<b>33 710 000</b>	<b>71</b>	<b>Production stockée (ou destockage)</b>	<b>1 396 560</b>	<b>20 000</b>	<b>-900 000</b>	<b>-1 400 000</b>
x	611 Sous-traitance générale	7 550 596	9 044 100	8 204 000	9 300 000	x	713 Variation des stocks (en-cours de production, produits)	1 396 560	20 000	-900 000	-1 400 000
x	612 Redevances de crédit bail	14 269	9 700	6 000	10 000						
x	613 Locations	7 541 555	8 291 900	6 800 000	8 500 000						
x	614 Charges locatives et de co-propriété	649 061	562 500	612 000	700 000						
x	615 Entretien et réparations	10 238 619	9 096 900	8 816 000	10 500 000						
x	616 Primes d'assurances	1 078 773	1 280 100	1 005 000	1 400 000						
x	617 Etudes et recherches	2 197 787	2 259 600	2 239 000	2 400 000						
x	618 Divers	502 321	853 400	497 000	900 000						
x	619 Rabais, Remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0	0	0	0						
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>24 394 211</b>	<b>22 178 000</b>	<b>22 029 000</b>	<b>22 480 000</b>	<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>	<b>38 475 464</b>	<b>47 700 000</b>	<b>41 500 000</b>	<b>46 800 000</b>
x	621 Personnel extérieur à l'établissement	515 313	320 000	327 000	400 000	x	721 Immobilisations incorporelles	0	4 700 000	2 800 000	10 400 000
x	622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 892 663	1 745 700	1 387 000	2 000 000	x	722 Immobilisations corporelles	38 475 464	43 000 000	38 700 000	36 400 000
x	623 Publicité, publications, relations publiques	1 014 668	814 700	782 000	1 000 000						
x	624 Transports de biens et transports collectifs du personnel	2 826 496	2 424 600	3 530 000	3 000 000						
x	625 Déplacements, missions et réceptions	8 650 454	7 632 300	7 381 000	7 500 000						
x	626 Frais postaux et de télécommunications	6 253 414	7 261 600	6 481 000	6 500 000						
x	627 Services bancaires et assimilés	45 229	88 000	44 000	80 000						
x	628 Divers	3 195 973	1 891 100	2 097 000	2 000 000						
x	629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0	0	0	0						
<b>63</b>	<b>Impôts - Taxes et versements assimilés</b>	<b>44 100 920</b>	<b>55 460 000</b>	<b>59 810 000</b>	<b>53 700 000</b>	<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>91 267 587</b>	<b>85 360 000</b>	<b>81 920 000</b>	<b>84 900 000</b>
x	631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	147 103	8 950 000	150 000	8 950 000						
x	633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	20 935 225	20 460 000	20 465 000	20 460 000						
x	635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	18 668 966	18 070 000	18 100 000	18 070 000						
x	637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	4 349 627	7 980 000	21 095 000	6 220 000						
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>474 060 534</b>	<b>483 610 000</b>	<b>474 110 000</b>	<b>487 100 000</b>	<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>43 346 200</b>	<b>41 300 000</b>	<b>44 300 000</b>	<b>38 000 000</b>
x	641 Rémunérations du personnel	312 486 168	319 300 000	314 190 000	311 760 000	x	741 Etat	56 241 510	45 020 000	45 020 000	43 800 000
						x	742 Régions	1 942 189	2 000 000	2 000 000	2 000 000
						x	743 Départements	7 252 093	8 000 000	7 000 000	8 000 000
						x	744 Collectivités publiques et organismes internationaux	4 780 714	4 300 000	4 320 000	4 300 000
x	645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	155 771 083	159 180 000	155 090 000	170 210 000	x	745 Fonds de concours	0	0	0	0
x	647 Autres charges sociales	5 799 438	5 100 000	4 800 000	5 100 000	x	746 Dons et legs	1 004 392	100 000	100 000	100 000
x	648 Autres charges de personnel	3 845	30 000	30 000	30 000	x	748 Autres subventions d'exploitation	20 046 689	25 940 000	23 480 000	26 700 000
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>49 828 782</b>	<b>45 500 000</b>	<b>49 900 000</b>	<b>45 200 000</b>	<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>43 346 200</b>	<b>41 300 000</b>	<b>44 300 000</b>	<b>38 000 000</b>
x	651 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés	909 430	200 000	1 040 000	1 000 000	x	751 Redevances pour concessions, brevets, licences...	1 861	10 000	10 000	10 000
x	652 Contrôle d'Etat	0	0	0	0	x	752 Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	0	0	0	0
x	653 Jetons de présence	2 378	3 000	3 000	3 000	x	753 Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants	0	0	0	0
x	654 Pertes sur créances irrécouvrables	485 280	600 000	700 000	600 000	x	755 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0	0	0	0
x	655 Quote part de résultat sur opérations faites en commun	0	0	0	0	x	757 Produits spécifiques	41 835 362	40 000 000	42 500 000	36 300 000
x	657 Charges spécifiques	41 835 362	40 000 000	42 500 000	36 300 000	x	758 Produits divers de gestion courante	1 508 977	1 290 000	1 790 000	1 690 000

Tableau 3 : Compte de résultat prévisionnel détaillé (à 3 chiffres)

charges décaissables		en euros				produits encaissables					
N° des postes	Intitulé des postes de charges	Exécution 2011	Budget 2012	Prévision d'exécution 2012	Budget 2013	N° des postes	Intitulés des postes de produits	Exécution 2011	Budget 2012	Prévision d'exécution 2012	Budget 2013
x 658	Charges diverses de gestion courante	6 596 332	4 697 000	5 657 000	7 297 000						
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>2 263 015</b>	<b>3 900 000</b>	<b>2 700 000</b>	<b>9 100 000</b>	<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>159 485</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>100 000</b>
x 661	Charges d'intérêts	2 030 136	3 700 000	2 400 000	8 800 000	x 761	Produits de participations	36	0	0	0
x 664	Pertes sur créances liées à des participations	0	0	0	0	x 762	Produits des autres immobilisations financières	19	0	0	0
x 665	Escomptes accordés	232 520	200 000	300 000	300 000	x 763	Revenus des autres créances	39 601	20 000	20 000	20 000
x 666	Pertes de change	359	0	0	0	x 764	Revenus des valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
x 667	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	x 765	Escomptes obtenus	0	0	0	0
x 668	Autres charges financières	0	0	0	0	x 766	Gains de change	25	0	0	0
						x 767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	5 000	5 000	5 000
						x 768	Autres produits financiers	119 804	75 000	25 000	75 000
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>7 455 868</b>	<b>10 285 000</b>	<b>17 800 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>13 163 950</b>	<b>25 500 000</b>	<b>54 800 000</b>	<b>9 500 000</b>
x 671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 433 451	8 985 000	16 500 000	0	x 771	Sur opérations de gestion	1 698 885	1 500 000	1 500 000	1 500 000
x 672	Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	x 772	Produits sur exercices antérieurs	0	0	0	0
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	431 589	500 000	400 000	600 000	x 775	Produits de cessions d'éléments d'actif	3 473 696	21 500 000	3 800 000	6 000 000
x 678	Autres charges exceptionnelles	590 829	800 000	900 000	900 000	776	Neutralisation des amortissements	0	0	0	0
						777	Quote part de subventions d'investissements virées au résultat	1 140 965	700 000	1 200 000	1 200 000
						x 778	Autres produits exceptionnels	6 850 404	1 800 000	48 300 000	800 000
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements &amp; aux provisions</b>	<b>44 483 312</b>	<b>66 595 000</b>	<b>42 426 000</b>	<b>49 000 000</b>	<b>78</b>	<b>Reprise sur amortissements et provisions</b>	<b>10 561 811</b>	<b>3 270 000</b>	<b>3 746 000</b>	<b>5 800 000</b>
681	Dotations amortissements et provisions - Charges d'exploitation	43 833 617	66 595 000	41 726 000	48 300 000	781	Reprises sur amortissements et provisions	8 906 341	2 770 000	2 746 000	3 900 000
686	Dotations amortissements et provisions - Charges financières	649 695	0	700 000	700 000	786	Reprises sur provisions pour risques	0	0	0	0
687	Dotations amortissements et provisions - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	787	Reprises sur provisions	1 655 469	500 000	1 000 000	1 900 000
<b>69</b>	<b>Participation des salariés - impôt sur les bénéfices &amp; ass</b>	<b>-1 168 549</b>	<b>-490 000</b>	<b>-950 000</b>	<b>-2 000 000</b>	<b>79</b>	<b>Transferts de charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
x 691	Participation des salariés aux résultats	0	0	0	0	x 791	Transferts de charges d'exploitation	0	0	0	0
x 695	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	x 796	Transferts de charges financières	0	0	0	0
x 697	Imposition forfaitaire annuelle des sociétés	0	110 000	110 000	100 000	x 797	Transferts de charges exceptionnelles	0	0	0	0
x 699	Crédits d'impôts	-1 168 549	-600 000	-1 060 000	-2 100 000						
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>791 449 337</b>	<b>854 500 000</b>	<b>829 196 000</b>	<b>830 900 000</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>792 574 174</b>	<b>854 500 000</b>	<b>812 416 000</b>	<b>806 900 000</b>
	<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 125 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>DEFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 780 000</b>	<b>24 000 000</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>792 574 337</b>	<b>854 500 000</b>	<b>829 196 000</b>	<b>830 900 000</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>792 574 174</b>	<b>854 500 000</b>	<b>829 196 000</b>	<b>830 900 000</b>
	Total des charges décaissables (a)	746 534 437	787 405 000	786 370 000	781 300 000		Total des produits encaissables (b)	780 871 398	850 530 000	807 470 000	799 900 000
	<b>Capacité d'autofinancement (b) - (a) - c/775</b>	<b>30 863 265</b>	<b>41 625 000</b>	<b>17 300 000</b>	<b>12 600 000</b>						

Tableau 4 : Capacité d'autofinancement

	Comptes	Comptes	Budget	Prev exé	Budget 2013		
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart BP 2013 / BP 2012
<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE</b>	<b>-14 659</b>	<b>1 125</b>	<b>0</b>	<b>-16 780</b>	<b>-8 879</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
+ (C 68) Dotations aux amortissements et aux provisions	37 216	44 483	66 595	42 426	67 610	49 000	-17 595
- (C 78) Reprises sur amortissements et provisions	-6 515	-10 562	-3 270	-3 746	-6 130	-5 800	-2 530
- (C 777) Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-469	-1 141	-700	-1 200	-320	-1 200	-500
+ (C 675) Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	375	432	500	400	300	600	100
- (C 775) Produits des cessions d'éléments d'actifs	-2 264	-3 474	-3 700	-3 800	-12 000	-6 000	-2 300
<b>= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>13 684</b>	<b>30 863</b>	<b>59 425</b>	<b>17 300</b>	<b>40 581</b>	<b>36 600</b>	<b>-22 825</b>

Tableau 5 : Tableau de financement prévisionnel détaillé

EMPLOIS en milliers d'euros	Comptes	Comptes	BP	Prev exé	Budget 2013		écart BP
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart Budget 2013 / BP 2012
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0	0	0	0	0	0	0
<b>Diminution des capitaux propres</b>		13 930					
Travaux forestiers en forêt domaniale	36 406	38 148	43 000	38 700	36 400	36 400	-6 600
Forêts remises en gestion & acquisition bâtiments domaniaux	10 492	10 000	12 000		9 000	0	-12 000
Investissements forestiers subventionnés (travaux touristiques, DOM & métropole)	3 151	680	4 700	2 800	4 800	10 400	5 700
<b>Investissements propres O.N.F</b>	<b>36 231</b>	<b>35 203</b>	<b>39 310</b>	<b>37 100</b>	<b>38 600</b>	<b>27 500</b>	<b>-11 810</b>
- Matériel	18 334	14 978	17 310	17 300	16 600	10 500	-6 810
* dont matériel de chantier	11 067	7 323	6 500	6 500	8 500	4 000	-2 500
* dont véhicules de liaison	6 697	6 930	10 210	10 200	7 500	6 000	-4 210
* dont matériel de bureau	571	725	600	600	600	500	-100
- Informatique	6 852	9 595	7 000	7 000	7 000	7 400	400
- Immobilier	13 364	10 629	15 000	12 800	15 000	9 600	-5 400
* dont locaux d'habitation	3 791	6 454	7 000	6 000	7 000	5 400	-1 600
* dont locaux administratifs	3 411	1 642	4 500	3 800	4 500	2 000	-2 500
* dont locaux techniques et divers	6 161	2 533	3 500	3 000	3 500	2 200	-1 300
Prêts accordés aux personnels et organismes collecteurs	4 385	3 690	4 580	4 580	3 610	3 600	-980
Participations et autres immobilisations financières (*)	5 000	0	3 000	3 000	0	0	-3 000
Remboursements des dettes financières	21	34	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>95 686</b>	<b>101 684</b>	<b>106 590</b>	<b>86 180</b>	<b>92 410</b>	<b>77 900</b>	<b>-28 690</b>
<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(\*) : besoin de financement des filiales (augmentation de capital ou compte courant)

RESSOURCES	Comptes	Comptes	BP	Prev exé	Budget 2013		écart BP
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart Budget 2013 / BP 2012
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	13 684	30 863	59 425	17 300	40 581	36 600	-22 825
Subventions d'investissement	0				320	1 200	1 200
Autres ressources	405			20 000			0
Subventions d'investissement sur travaux subventionnés	5 285	2 911	5 410	3 000	4 800	4 800	-610
Augmentation des capitaux propres	77	57	0	0	0	0	0
Remboursement de prêts	2 447	2 600	3 300	3 300	3 500	2 480	-820
Aliénations ou cessions d'immobilisations (*)	2 264	3 474	3 700	3 800	12 000	6 000	2 300
Augmentation des dettes financières	33 092	33 617	30 000	30 000	25 000	20 000	-10 000
<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>57 254</b>	<b>73 522</b>	<b>101 835</b>	<b>77 400</b>	<b>86 201</b>	<b>71 080</b>	<b>-30 755</b>
<b>PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8) = (5) - (6)</b>	<b>38 433</b>	<b>28 162</b>	<b>4 755</b>	<b>8 780</b>	<b>6 209</b>	<b>6 820</b>	<b>2 065</b>

(\*) Chiffre retraité sur BP 2012 pour correction d'erreur sur les cessions d'actifs domaniaux

Besoin de financement total	Comptes	Comptes	BP	Prev exé	Budget 2013		écart BP
	2010	2011	2012	2012 v8	COP	Budget 2013	écart Budget 2013 / BP 2012
APPORT (7) ou PRÉLEVEMENT (8) sur le FONDS DE ROULEMENT	-38 433	-28 162	-4 755	-8 780	-6 209	-6 820	-2 065
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-24 655	-5 229	-20 700	-11 600	6 000	0	20 700
Variation de la TRÉSORERIE	-13 777	-22 933	15 945	2 820	-12 209	-6 820	-22 765
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	-20 074	-48 236	-32 068	-57 020	-38 277	-63 840	-31 772
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	91 125	85 896	104 662	74 300	110 662	74 300	-30 362
Niveau de la TRÉSORERIE	-111 199	-134 132	-136 730	-131 320	-148 939	-138 140	-1 410
Couverture par emprunt moyen terme :	-123 290	-156 907	-185 252	-186 910	-210 252	-206 910	-21 658
Besoin de financement total :	-234 489	-291 039	-321 982	-318 230	-359 191	-345 050	-23 068

## Document provisoire

<b>Tableau 6 : Contributions de l'État</b>					<b>2011</b> (source : PAP du PLF 2011 + CA ONF)	<b>2012</b> (source : LFI 2012)	<b>Esquisse 2013</b>	<b>PLF 2013</b>
Mission / Programme	Action	Titres et catégories BG Etat	Nature des crédits	Intitulé subvention	CP en €	CP en €	CP en €	CP en €
<b>Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales</b>					<b>153 338 378</b>	<b>185 536 700</b>	<b>184 770 700</b>	<b>186 166 232</b>
<b>149-Forêt</b>	<b>PGM 149</b>				<b>153 117 378</b>	<b>185 308 000</b>	<b>184 534 500</b>	<b>185 930 032</b>
	Action n°11 : Gestion des forêts publiques et protection de la forêt	32	Fonctionnement	Versement compensateur (HT) (1)	120 400 000	120 400 000	120 400 000	120 400 000
Participation de l'État au financement de l'augmentation du taux de cotisation des pensions civiles des personnels fonctionnaires de l'ONF				18 700 000			0	
Subvention d'équilibre (hors 26 M€ en LFR 2010 inscrits en BP 2011)				5 000 000	45 020 000	43 800 000	43 800 000	
Missions d'Intérêt Général (MIG) (2)				8 580 000	19 235 400	19 867 100	21 262 632	
	Action n°12 : Développement économique de la filière et gestion	32	Fonctionnement	Arboretum des Barres	275 341	284 900	294 200	294 200
		31	Fonctionnement	RENECOFOR (réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers)		200 000		
		64	Intervention	Gestion des vergers à graines de l'Etat	162 037	167 700	173 200	173 200
<b>206-Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation</b>	<b>PGM 206</b>				<b>221 000</b>	<b>228 700</b>	<b>236 200</b>	<b>236 200</b>
	Action n°01 : Prévention et gestion des risques inhérents à la production végétale	64	Intervention	Santé des forêts	221 000	228 700	236 200	236 200
<b>Ecologie, développement et aménagement durables</b>					<b>3 140 000</b>	<b>9 750 000</b>	<b>10 067 800</b>	<b>7 250 000</b>
<b>113- Paysages, eau et biodiversité</b>	<b>PGM 113</b>				<b>1 790 000</b>	<b>4 400 000</b>	<b>4 494 800</b>	<b>3 600 000</b>
	Action n°07 : Gestion des milieux et biodiversité	62	Intervention	Milieux et espaces marins + Outre-mer	360 000	290 000	385 200	
				Espaces protégés (2) + RENECOFOR	430 000	470 000	459 400	1 000 000
				Gestion des domaines présidentiels de Marly et Rambouillet	1 000 000	900 000	1 068 600	
				MIG environnementale "biodiversité"		2 740 000	2 581 600	2 600 000
<b>181-Prévention des risques</b>	<b>PGM 181</b>				<b>1 350 000</b>	<b>5 350 000</b>	<b>5 573 000</b>	<b>3 650 000</b>
	Action n°10 : Prévention des risques naturels et hydrauliques	32	Fonctionnement	Connaissance et surveillance sur les risques naturels : base de données "risques en montagne"	1 350 000	1 350 000	1 442 500	1 350 000
				MIG Prévention des risques naturels		4 000 000	4 130 500	2 300 000
<b>TOTAL</b>					<b>156 478 378</b>	<b>195 286 700</b>	<b>194 838 500</b>	<b>193 416 232</b>

(1) Subventions hors taxes (inscrites en TTC au budget de l'Etat à 144M€ en 2011)

(2) Y compris pépinières de l'Etat pour 1,395 M€. Pour mémoire, l'avenant Guyane au contrat Etat-ONF 2007-2011 (hors contribution du MIOMCTI) est financé en 2011 à hauteur de 100 k€ sur le programme 149 et de 440 k€ sur le programme 113 (par redéploiement des 2,23 M€ de l'action n°07 en 2011 affectés)

Les coûts de mise en œuvre des MIG, intégralement couverts par les subventions de l'Etat, sont établis annuellement sur la base des barèmes de personnels en coûts complets et des évolutions des moyens correspondants.



**Tableau 7 : Plan de trésorerie et besoin de financement total**

en K€ TTC	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
<b>(1) SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	-318 200	-231 760	-258 220	-257 640	-278 000	-293 180	-283 150	-296 480	-320 420	-311 100	-309 250	-323 090	
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>Exploitation</b>													
Chiffre d'affaires TTC	133 770	37 980	58 090	42 320	41 950	63 640	44 480	33 880	63 690	77 260	44 120	36 370	677 550
<i>dont versement compensateur</i>	108 360						12 040						120 400
<i>dont missions d'intérêt général MAAPRAT</i>			9 667			9 667			9 667				29 000
Contributions publiques (subv. exploit)	39 420	2 000	2 500	18 800	2 300	2 500	6 380	2 000	2 000	2 500	2 500	2 500	85 400
<i>dont subvention d'équilibre</i>	39 420						4 380						43 800
Produits exceptionnels & divers	330	330	330	330	330	330	330	330	330	330	330	330	3 960
<b>Hors exploitation</b>													
Cessions d'immobilisations & rétrocessions Etat						4 300	4 300	4 300	4 300	4 300	4 300	4 200	30 000
Subventions d'investissement	80	80	80	80	80	100	80	80	80	100	170	170	1 180
Prêts aux organismes collecteurs	0	0	1 250	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240	2 490
Emprunts à moyen et long terme	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
<b>A. TOTAL</b>	<b>173 600</b>	<b>40 390</b>	<b>62 250</b>	<b>61 530</b>	<b>44 660</b>	<b>70 870</b>	<b>55 570</b>	<b>40 590</b>	<b>70 400</b>	<b>84 490</b>	<b>51 420</b>	<b>44 810</b>	<b>800 580</b>
<b>DÉCAISSEMENTS</b>													
<b>Exploitation</b>													
Charges externes	41 130	20 730	9 990	18 580	13 210	11 060	22 870	17 500	13 640	17 500	17 570	17 880	221 660
Charges de personnel	40 590	40 590	40 590	40 590	40 590	40 590	40 590	40 590	40 590	40 590	40 650	40 590	487 140
Impôts et taxes (y/c TVA et TS)	1 210	1 300	4 470	18 490	1 810	3 710	1 210	2 210	2 620	20 320	2 710	2 940	63 000
Charges exceptionnelles et divers	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	900	800	9 700
<b>Hors exploitation</b>													
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	32 400
Participations et Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Remboursement d'emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Impôt sur les sociétés	0	0	110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110
Prêts aux personnels et organismes collecte	0	0	2 280	0	0	1 250		0	0	0	0	1 100	4 630
Frais financiers	730	730	730	730	730	730	730	730	730	730	730	760	8 790
<b>B. TOTAL</b>	<b>87 160</b>	<b>66 850</b>	<b>61 670</b>	<b>81 890</b>	<b>59 840</b>	<b>60 840</b>	<b>68 900</b>	<b>64 530</b>	<b>61 080</b>	<b>82 640</b>	<b>65 260</b>	<b>66 770</b>	<b>827 430</b>
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	<b>86 440</b>	<b>- 26 460</b>	<b>580</b>	<b>- 20 360</b>	<b>- 15 180</b>	<b>10 030</b>	<b>- 13 330</b>	<b>- 23 940</b>	<b>9 320</b>	<b>1 850</b>	<b>- 13 840</b>	<b>- 21 960</b>	<b>- 26 850</b>
<b>SOLDE CUMULÉ (1) + (2)</b>	<b>- 231 760</b>	<b>- 258 220</b>	<b>- 257 640</b>	<b>- 278 000</b>	<b>- 293 180</b>	<b>- 283 150</b>	<b>- 296 480</b>	<b>- 320 420</b>	<b>- 311 100</b>	<b>- 309 250</b>	<b>- 323 090</b>	<b>- 345 050</b>	<b>- 292 278</b>